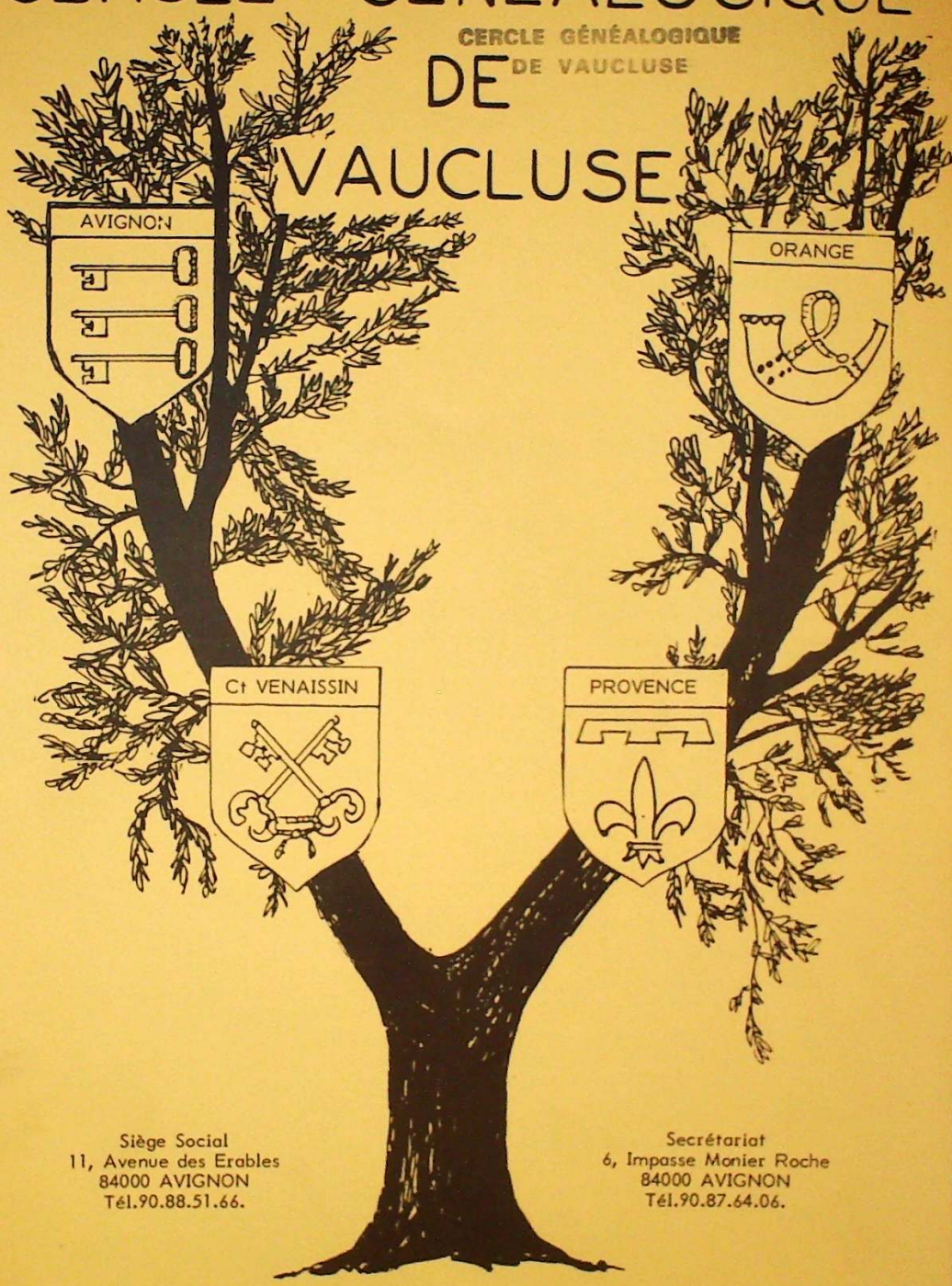


CERCLE GENEALOGIQUE

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
DE VAUCLUSE

DE VAUCLUSE



Siège Social
11, Avenue des Erables
84000 AVIGNON
Tél.90.88.51.66.

Secrétariat
6, Impasse Monier Roche
84000 AVIGNON
Tél.90.87.64.06.

201.27

S O M M A I R E

Notre Patrimoine	Page 1
Rapport d'Activité 1985	" 3
Microfilmages réalisés par les A.D.....	" 7
Rapport financier 1985	" 8
Liste des membres au 1.5.1986	" 9
Etat des Tables alphabétiques (Complément).....	" 13
Les Actes en Latin (Complément).....	" 14
Extrait du J.D.....	" 15
Calendrier 1986.....	" 16
Brevet de Généalogiste	" 17
<u>Nos membres se présentent et communiquent :</u>	
- Mme Yvonne ARNAUD	" 18
- M. Henri BOULERAND.....	" 20
- M. Denis BRUNO.....	" 22
- Mme Chantal BERTHELOT.....	" 24
- Mme Denise CHASTEL.....	" 27
- M. Fernand CHASTEL	" 29
- Mme Mireille FRAYSSE.....	" 31
- M. Robert FUZET.....	" 32
- M. Max JEHAN	" 33
- M. Bernard LAPLAUD.....	" 35
- M. J.Pierre MONTAGARD	" 36
- M. Robert PHILIP.....	" 38
- M. Etienne ROBERT	" 39
- Melle Elizabeth VAILLEN.....	" 41
- Mme Juliette VAILLEN	" 43
- M. Régis VILLELONGUE.....	" 44
- Bibliothèque	" 45



NOTRE PATRIMOINE

" Lorsque j'ai lu l'acte de mariage de mes grands parents que j'ai bien connus et aimés, j'ai été pris d'une émotion profonde.....". Avec des témoignages de ce genre et d'autres encore, à des distances variables du coeur et de l'esprit, les généalogistes pourraient écrire un livre. Ils vont de l'amour des leurs, à une connaissance personnalisée du passé, de la piété filiale à la satisfaction d'une simple curiosité. Ce besoin de rechercher l'histoire de sa famille, d'éclairer cet "avant moi", nous avons l'impression d'en avoir hérité, de le porter en nous. Rares sont ceux, à des degrés divers, qui y échappent, qui n'ont pas commencé ou au moins désiré entreprendre cette aventure. Certains font confiance à un membre plus averti ou disponible de la famille.

Les médias par des articles d'information sur la Généalogie donnent à leurs lecteurs ou auditeurs, avec des considérations générales sur cette activité des conseils, recommandations, adresses, bibliographies... Il en est de même des Associations spécialisées. Nous voyons alors deux courants se dessiner :
Une recherche organisée, méthodique, qui par la voie associative explore et partage,
Une recherche "sauvage" qui exploite à sa façon, chacun pour soi.

Il va sans dire que nous sommes partisans de l'organisation, et du regroupement des isolés. Ces derniers sont de très loin les plus nombreux. Nous devons aider les débutants à "chercher où et comment", trouver pour les initiés des sources nouvelles et approfondir les moyens d'investigation.

Lorsqu'ils ont eu connaissance des possibilités nouvelles qu'apporte l'esprit et la pratique d'une recherche à la dimension associative, souvent, des "inorganisés" optent pour cette forme. Pour d'autres, il est difficile de consentir à échanger quand on n'a pas cette habitude, de donner le premier sans être assuré de recevoir en retour, ou de donner tout simplement.
C'est pourtant la voie qui semble la meilleure pour aller "vite, bien et loin".

Nous souhaitons aussi que les associations de "tendance" ne divisent pas la recherche généalogique et s'unissent. Qu'elles soient de quartiers, cantons, corporatives, religieuses, de classe, politiques...etc, elles divisent et dispersent les efforts. C'est aussi un cas de conscience pour ceux et ils sont très nombreux qui ont parmi leurs ancêtres des ascendants qui répondent à plusieurs caractéristiques : Catholiques, Protestants, Juifs, Etrangers, Nobles, Roturiers, Bourgeois, Militaires, Travailleurs, Artisans, Ménagers, Compagnons, Alsaciens, Provençaux...

La recherche nous apprend que nous avons tous en commun une grande variété de sources. C'est le patrimoine des Généalogistes. Il est constitué essentiellement par des documents dont les plus anciens, les plus rares, sont les plus précieux. L'année du patrimoine a permis d'évoquer beaucoup de choses sur les réalisations des hommes du passé, et c'était bien. La révélation des aspects les plus divers de leurs pensées et de leur vie est du plus haut intérêt.

Ces hommes qui ont fait nos villes, nos villages, et dont nous héritons des caractères et du cadre de vie, nous les trouvons dans un ensemble documentaire qui de nos jours peut nous conduire au 16^{ème} siècle en moyenne et plus avant avec un peu de chance.

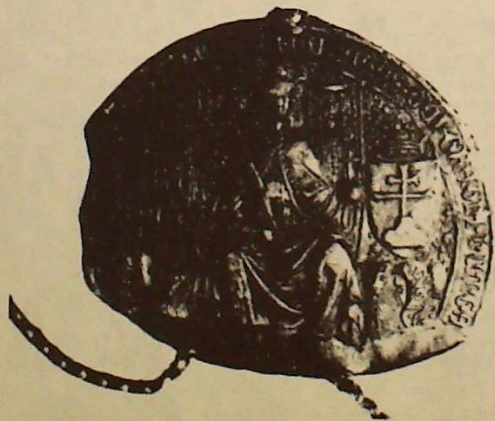
Pour accéder à cette connaissance nous dépendons d'une organisation administrative et des efforts que nous consentons à fournir.

Les Services d'Archives au niveau National et Départemental sont d'une grande richesse et dotés d'un personnel compétent. Le Conseil Général de Vaucluse a consenti pour les A.D. une contribution très importante. Des municipalités même modestes s'équipent et s'organisent. Un progrès évident en direction d'une meilleure consultation des Archives apparaît. Il reste cependant beaucoup à faire pour la récupération, réparation, et animation des documents anciens.

Nos Associations et c'est une de leurs missions bénévoles, dénoncent les abandons, les excès, et veulent contribuer, participer à cette mise en place. Elles peuvent se prévaloir de sauvetages d'Archives arrachées aux rats, souris et pigeons... puis réparées, classées et consultables à nouveau, de registres délabrés empruntés et rendus magnifiquement reliés, de cahiers et livrets égarés dans des bibliothèques particulières qui ont retrouvé leur juste place, et surtout de milliers d'heures d'un travail souvent opiniâtre et difficile que sont les Relevés d'Actes anciens (paroissiaux et notariés) qui font l'objet de tables et de dépôts.

C'est de notre patrimoine qu'il s'agit. Professionnels et amateurs ont de nombreux points de convergence. Il leur appartient de les rechercher pour installer des rapports bénéfiques à tous. La protection de cet héritage historique et culturel, à la manière de celle du piéton ou du citoyen, a plus besoin de poteaux indicateurs, de passages protégés, d'échanges et de compréhension que d'impasses, de sens interdits, de règlements ou de lois nouvelles.

A. ARNAUD



Sceau du Roi René

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 1985

Les membres du C.G.V. se sont réunis en Assemblée Générale le Dimanche 19 Janvier 1986 au Centre Culturel de la Barbière à Avignon.

Le rapport d'activité de l'année 1985 présenté par Monsieur ARNAUD, Président de l'Association, a fait apparaître :

- 1) 9 Permanences mensuelles : à Avignon de 14 H à 18 H
au local, 4 Rue Porte Evêque

Elles sont toujours bien fréquentées. La présence régulière de 30 à 40 personnes en témoigne. On vient pour :

- s'informer de la Généalogie,
- s'initier à la Recherche,
- échanger des renseignements,
- rechercher dans : les relevés d'actes, les répertoires, les listes,
- s'entraider par des traductions de textes latins ou la transcription d'actes anciens,
- emprunter ou consulter les documents, livres ou dictionnaires de la bibliothèque,
- se munir de documents et tableaux pour les classements etc...

Des membres de Marseille, Montelimar, Dieulefit, Montpellier, Apt, Orange et quelquefois de notre antenne parisienne profitent de ces permanences pour rencontrer des confrères locaux, nouer des relations, faire des recherches communes, trouver des correspondants.

- 2) 2 Réunions du Conseil d'Administration :

- Le 27 Avril à Sauveterre
- Le 7 Septembre à Avignon

Ce Conseil a été porté à 16 membres et joue chaque année davantage un rôle important pour l'action de chacun d'entr'eux.

- 3) 3 Réunions Départementales :

- a) Le 27 Janvier à Avignon, jumelée avec l'Assemblée Générale. Malgré le froid, 60 personnes se sont retrouvées pour un large tour d'horizon et de nombreux échanges sur la Généalogie et la vie de l'Association. Elle a été suivie par un très amical gâteau des Rois.
- b) Le 2 Mars à Avignon, avec un entretien et la projection de diapositives sur l'Héraldique. Monsieur ALIQUOT avec sa compétence habituelle, nous a fait une présentation d'une rare qualité. Il est regrettable qu'une douzaine de personnes seulement y ait assisté. Le conférenciers méritait plus et cette science "cousine" de la Généalogie beaucoup mieux. J'ai demandé à Monsieur ELLEN PREVOT de nous faire la faveur d'entretiens et de communications sur ce sujet. La dose homéopathique aura peut-être un meilleur accueil...
- c) Le 16 Juin à Cabrières d'Avignon, à l'occasion d'un pique-nique familial nous avons commémoré le 3ème Centenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes. Madame Claude PION a évoqué le massacre de Cabrières en 1545 et cette époque tragique de notre histoire régionale et nationale. Nous ne serons sans doute amenés dans les années à venir à connaître certaines de ses péripéties à travers les recherches auxquelles plusieurs de nos membres sont associés. La visite du site de Cabrières et les échanges ont duré jusqu'à ce que la pluie, à nouveau cette année, nous sépare.

4) Le Congrès National de la F.S.F.G.H.S. du 16 au 19 Mai :

Je rappelle qu'il s'est déroulé à Avignon, et que l'Association organisatrice, l'Association Généalogique Algérie Tunisie Maroc a été la seule Association Nationale volontaire pour organiser ce congrès 1985. Elle avait choisi d'abord Aix en Provence, et cette ville n'ayant pu être retenue, en définitive AVIGNON et son Palais.

Lorsque tout a été convenu entre la Fédération Nationale, l'Association Algérie Tunisie Maroc, les Instances Officielles Départementales et Nationales, notre aide a été sollicitée.

Nous avons été associés à la publicité par la diffusion et le placement d'affiches, à la préparation de dossiers, à la réception de documents. Notre local a servi de lieu de travail et d'entrepôt. Lors du Congrès, nous avons assumé des accueils puis des coordinations avec les responsables locaux. Nos membres ont contrôlé les entrées et aidé à des mises en place diverses. Enfin, notre stand a été très visité malgré les entrées payantes qui n'ont pas permis la très large audience que nous aurions souhaité voir prendre au congrès dans notre ville, et notre département.

5) Assemblées Régionales :

a) Comité Directeur du C.G.M.P. : Il s'agit de réunions au niveau Régional. Le Comité dans lequel siègent 5 membres du C.G.V. a pour but la coordination et l'harmonisation de l'action des Associations Départementales. Une réunion a eu lieu à Grasse (9 Mars), 2 autres à Port de Bouc (8 Juin et 21 Septembre), la dernière à Avignon (7 Décembre).

b) Journées Généalogiques de Provence : à Port de Bouc les 16 et 17 Novembre.

Elles ont chaque année le même succès. Notre Association avait installé un stand où nous avons reçu beaucoup de visites et donné de nombreux renseignements sur le Vaucluse.

6) Perfectionnement de nos membres :

Outre les réunions diverses déjà indiquées qui apportent à nos membres un enseignement et des connaissances variées, nous avons organisé de façon systématique, seuls ou associés à d'autres :

- a) des cours de Paléographie pour débutants à Avignon : 2 de 2 H cette année,
- b) des cours de Paléographie 2ème niveau, mensuels à Orange (Amis d'Orange),
- c) un cours de latin à Avignon.

Des indications sur la Paléographie et le latin sont données de façon ininterrompue à l'occasion de nos réunions, nos permanences etc... même par téléphone.

7) Le dossier des Communes :

Il s'étoffe un peu plus chaque année. Une séance spéciale lui a été consacrée Samedi 2 Février après-midi. Je rappelle son existence et vous demande d'y penser plus souvent (voir mémento pour la forme à donner).

8) Le Mémento du C.G.V.

Il est sorti de nos projets à l'occasion du congrès pour devenir ce que vous connaissez. Nous aurions pu faire mieux peut-être, mais pas dans les conditions matérielles où il a été préparé et le caractère très général que nous nous proposons de lui donner. Je rends au passage l'hommage qui lui revient à l'A.A.A. qui nous a beaucoup aidé, et aux membres volontaires qui au cours d'une ronde fastidieuse mais indispensable ont collationné les documents.

Le principe a été admis par le C.A. d'un renouvellement complément annuel, auquel s'ajouterait sans nuire aux nouvelles affiches de Marseille, le journal bi-hebdomadaire de l'Association Régionale, de petits articles spécifiquement Vauclusiens.

9) L'Informatique :

- a) Le premier stage de sensibilisation s'est déroulé du 9 au 12 Octobre. Il a été suivi par 8 membres. Un autre début Janvier. D'autres suivront peut-être. Nous avons déjà 5 membres "connus" qui se servent d'un ordinateur pour la saisie, la mémorisation et le classement de leur Généalogie ou de relevés d'actes.
- b) Nous avons acquis un Apple II. Nos membres sont déjà sur la disquette. Vous avez vu par nos convocations un premier service rendu par ce moyen. S'y ajoute un relevé de Sépultures effectué par Madame SERRA. Après les travaux de Messieurs GUENOT et DARAGNES, vieux de 2 ans bientôt, et les prochains de Messieurs BOURENE et MALARTE, nous aurons sous peu un éventail représentatif des possibilités qu'apporte l'informatique à la Généalogie, et sans hésitation, conclu affaire à suivre.

10) L'effectif de nos membres :

Il est toujours en progression :

Au 31.12.1981 :	64 membres	Ils créent le C.G.V.
Au 31.12.1982 :	92 membres	
Au 31.12.1983 :	128 membres	
Au 31.12.1984 :	187 membres	
Au 31.12.1985 :	205 membres	Cotisants au 31.10.1985 (Année 85)

11) Bibliothèque :

- a) Augmente chaque mois avec les monographies de villes et village, Augmente chaque mois par les travaux de nos membres (relevés), Augmente chaque mois par des dons divers et des achats.
- b) Le C.G.M.P. va déposer chez nous un ensemble de documents et de travaux qui intéressent plus spécialement les Vauclusiens. Nous aurons ainsi sur place, très accessible, une documentation beaucoup plus riche.

12) Généalogie à l'Ecole :

Création de Club de Recherche :

- Au collège Paul Giera animé par Mr BORELY
- Au collège du Thor animé par Mme FRANCHI
- Au LEP d'Orange animé par Mr HEU
- A l'école de Mondragon animé par Mr GOUDON

Un entretien a eu lieu au Collège de Monteux. Des brevets de jeune Généalogistes sont en préparation. Nous savons aussi que des Enseignants apportent à leurs élèves dans leurs cours, ou de manière diffuse des connaissances sur la Généalogie.

J'emets l'idée que nos membres pourraient, s'ils le souhaitent et si leur aide à cette animation répondait au désir des Enseignants, jouer un rôle de Conseiller Technique qui serait à définir (ponctuel et permanent).

13) Relevé des Actes religieux antérieurs à 1792 : et élaboration des tables et répertoires.

Cette activité est très importante dans notre Association. Son caractère d'utilité publique et de protection de patrimoine est désormais reconnu.

Nos membres participent de plus en plus nombreux. Les collectivités locales font appel à nous et nous aident par les facilités apportées à la Recherche et des Subventions. La Subvention du Conseil Général de Vaucluse nous est précieuse car elle nous permet d'aller de l'avant et apporte sa caution à nos entreprises.

Cette année, ont été commencés, achevés ou poursuivis et déposés auprès de notre Association des relevés de :

- AUBIGNAN par Mmes CHASTEL et SERRA
- CAVAILLON par Mme BONNEAU et Mr AYMARD
- JONQUIERES Causan par Mr MASSONET et Mme SERRA
- JONQUIERES par Mr MASSONET et Mlle Elizabeth VAILLEN
- LE THOR par Mr MONDELLE
- MERINDOL Protestants par Mr ROMANE et Mme ARNAUD
- MONIEUX par Mr ARNAUD et Mlle Eliz. VAILLEN
- PIOLENC par Mme GROS et Mr DARAGNES
- SAULT (achèvement) par Mr BOULERAND et Mme CASTELBON
- ST CECILE Les Vignes par Mr MASSONET, Mlle VAILLEN et Mr NOAILLES
- VACQUEYRAS par Mme SERRA et Mlle VAILLEN
- VILLELLAURE par Mr GUENOT
- VILLARS par Mr MONTAGARD et Mmes FRAYSSE et RICCA
- VIENS par Mr ARNAUD et Mlle VAILLEN
- St PONS LA CALM (30) par Mr MASSONET et Mr DARAGNES
- St VICTOR LACOSTE (30) par Mr DARAGNES

En bref, 19 Membres isolément ou en association ont oeuvré en 1985. Je n'oublie pas Mme DARDAILLON, Mr BOURENE, Mr PRIOR, Mr LAPEYRE, Mr AUBERT, Mme LUNEL, et Mme BERTHELOT qui déposeront des travaux dans les jours à venir, ce qui porte à 26 le nombre de nos releveurs, et j'en connais d'autres qui prochainement vont se lancer dans cette entreprise.

45.000 actes environ ont été classés et mis à la disposition de tous. Notre "avoir" actuel en bibliothèque s'élève à 300.000 actes environ. Il serait souhaitable que d'autres relevés existants soient déposés auprès du C.G.V. afin que nos membres puissent les consulter plus librement.

14) Pratique de l'Entraide et des échanges :

Elle s'organise aisément entre nos membres. Le mémento par ses renseignements divers donne les indications de base : adresses de membres, état des relevés. Je renouvelle mon appel sur l'alimentation du dossier des communes...

Plus délicats sont les rapports avec les Généalogistes hors Vaucluse et Provence, surtout avec ceux qui n'adhèrent à aucune association sont seulement des consommateurs :

- De nombreux services d'archives ignorent les généalogistes. Nous connaissons ces admirables réponses pétries d'altruisme et de dynamisme :
 - ce n'est pas notre travail
 - en vertu de l'arrêté du .,... etc....
- D'autres au contraire s'attachent à rendre service, mettant en relief cette notion de service public, disponible et solidaire.

La recherche généalogique est une entreprise de Culture et de Loisirs. Il nous appartient de l'organiser, c'est d'abord notre affaire. Des relations officielles sont à installer avec les services auxquels nous devons nous adresser. Les Généalogistes auprès des diverses instances responsables doivent intervenir et agir ensemble.

15) T.U.C.

Depuis le 15.12 nous avons pris en responsabilité l'aide et la formation d'une jeune T.U.C. Nous espérons qu'elle apportera à notre Association des moyens nouveaux. Nous nous efforcerons de lui donner, chacun d'entre nous des éléments de connaissance susceptibles de lui être utiles pour son Avenir.

16) Divers :

Notre Association avec la presse locale, d'autres Associations à vocation culturelle et historique (l'Académie de Vaucluse, Amis d'Orange, Association historique et Archéologie de pays d'Apt, Association d'Etude Vaucluse et historique du Luberon etc...) entretient d'excellentes relations. Elles sont à développer.

Conclusion :

Notre Association progresse en nombre et en réalisations diverses. Il est difficile cependant d'estimer pour chacun d'entre-vous la bonne marche de vos travaux qui est notre raison fondamentale. Nous pensons que le Cru 1985 est convenable. Nous devons toutefois répondre à votre attente, nous devons répondre à vos présentes demandes d'explication, et vous en déciderez.

L'Antenne de l'Hopital d'Avignon compte 22 membres. Monsieur Max MENARD sera son représentant auprès du C.A. du C.G.V.

Micro-Films réalisés par les Archives Départementales

AVIGNON : Registres Paroissiaux : St Agricoll
St Didier
St Genies
St Marie Madeleine
Principale
St Symphorien
La Métropole
Des décès Hôpital St Marthe
Du bon Repos à Montfavet

Etat Civil ancien Communauté Juive d'AVIGNON

BONNIEUX : Registres Paroissiaux
CADENET : " "
CADEROUSSE : " "
CARPENTRAS : " "
CAUMONT : Registres des Impôts et Exactions (1605 - 1623)
CAVAILLON : Etat Civil des Juifs (1767 - 1792)
Registres Paroissiaux
JONQUIERES : " "
MALAUCENE : " "
MORIERES : " "
PIOLENC : " "
ROAIX : " "
SERIGNAN : " "
VIOLES : Registres Paroissiaux de 1732 - 33, 1786
Le Guide des A.D. de Vaucluse vient de paraître Prix de Vente : 100,00 Frs



RAPPORT FINANCIER 1985

L'année qui vient de s'écouler était la quatrième depuis la transformation de la délégation vauclusienne du C.G.M.P. en Association autonome. C'est donc ce quatrième budget que je dois vous présenter aujourd'hui.

Contrairement aux exercices financiers précédents qui apparaissent comme des exercices d'attente et de préparation, l'année 1985 a vu la montée en puissance des activités de notre cercle. Les investissements ont été particulièrement importants, tandis que les dépenses de fonctionnement sont restées à leur niveau modéré antérieur.

Les masses respectives des recettes et des dépenses ont crû dans d'importantes proportions. Les recettes, grâce à l'accroissement du nombre de nos adhérents et à l'augmentation corrélative des cotisations encaissées d'une part, à une participation substantielle des bénéficiaires des actions entreprises d'autre part, ainsi qu'à une aide significative du Conseil Général et de trois communes pour lesquelles des tables d'actes anciens ont été établies.

Du côté des dépenses, ainsi que le rapport d'activité vous l'a précisé, nous avons réalisé l'acquisition d'un micro-ordinateur et des périphériques nécessaires à son fonctionnement. Dans le chapitre des investissements, la réalisation d'imprimés, du memento départemental et la reproduction des tables et relevés figurent pour près de 8 000 F.

La répartition en masses de notre budget est la suivante :

Au chapitre des recettes, les cotisations représentent : 60,9 % du total,
 La contribution des participants aux diverses activités: 13,9 %,

- La vente d'imprimés : 9,8 %,
- La subvention du Conseil Général : 9,6 %,
- Celle des Communes : 4,3 %,

 Les intérêts de la Caisse d'Epargne : 1,6 %,

Au titre des dépenses, les Nouvelles Affiches nous coûtent : 20,1 %,

- Notre participation au CGMP représente : 10,7 %,
- Les investissements proprement dits : 50,9 %,
- Les frais de fonctionnement : 18,4 %,

encore convient-il de souligner que dans ces 18,4 % figurent les dépenses d'organisation et de participation à des manifestations et réunions diverses, ainsi que l'organisation de stages informatiques ; ces deux postes constituent pour nous un véritable investissement ; les dépenses de fonctionnement " stricto sensu " s'établissent donc à 4,2 %.

Deux points importants sont à signaler dans ce budget :

D'une part, nos dépenses ayant été supérieures aux recettes, nous avons puisé 4 500 Francs environ dans la cagnotte amassée dans ce but, au cours des années écoulées.

D'autre part, l'apparition d'un nouveau chapitre de dépense : le versement d'une modeste indemnité à notre TUCiste.

Total des recettes : 39 279,70
 Avoir au 1.1.1985 : 18 857,78

 58 137,48

Total des dépenses : 44 699,39
 Avoir au 31.12.1985 : 13 438,09

 58 137,48

AU 11 MAI 1986

NOM	PRENOM	ADRESSE 1	ADRESSE 2	CP/VILLE	NO ADHER
ACHIARY	ODETTE	LE VILLAGE	CAIRANNE	84290 STE CECILE	84 1930
ADAM	COLETTE		9, TRAV. DU CROISSANT DORE	13014 MARSEILLE	84 1543
ADAM	JEAN-MARIE		QUARTIER DE BERRET	30200 BAGNOLS S/ CEZE	84 1544
ANDRAUD	JEAN-PIERRE		46, CITE DU BARRY	84500 BOLLENE	84 1761
ANDRIEU	MICHELINE		PUY REDON	84210 FERNES	84 1044
ARONSSON	HERVE		19, RUE KLEBER AUGUIER	84000 AVIGNON	84 1614
ARLAUD	CECILE		PUMERAS	84110 MAISON LA ROMAINE	84 0356
ARLOT	FRANCOISE		142, RUE CARRETERIE	84000 AVIGNON	84 1762
ARNAUD	ANDRE		11, AV. DES ERABLES	84000 AVIGNON	84 0498
ARNAUD	YVONNE		11, AV. DES ERABLES	84000 AVIGNON	84 1116
ARNAUD	ODETTE	LOT. DES CEDRES	RTE. DE CALMONT	84310 MORIERES	84 0857
ARNAUD	ELIANE		12, BD DESFONS	84000 AVIGNON	84 1915
AUBERT	GEORGES		14, RUE DU BOUQUET	26200 MONTELIMAR	84 0825
AUBERT	MARC		7, RUE DU TEMPLE	13890 MOURIES	84 1745
AUDIBERT	MARGUERITE		35, HAUT DABEDAN	84300 CAVAILLON	84 1618
AUMERAN	FRANCIS	LA DRAILLE DE CARNAS	SAUMETERRE	30131 PUJAUT	84 0824
AYMARD	GUY		19, AV. EDGAR DEGAS	84130 LE PONTET	84 0852
BARNIER	RENE		63, RUE PHILMARDE	84000 AVIGNON	84 1904
BAUDOIN	JEAN-CLAUDE		2, RESID. MONCLAR	84800 ISLE S/ SORGUE	84 1493
BERJOT	FRANCIS		VILLA TRABARY	84200 ROUSSILLON	84 1480
BERTHELOT	CHANTAL		AVENUE D'AVIGNON	84170 MONTEUX	84 0701
BERTHON	SUZANNE		86, AV. MARECHAL JOFFRE	84300 CAVAILLON	84 0075
BERTHON	RAOUL		86, AV. MARECHAL JOFFRE	84300 CAVAILLON	84 0076
BEYNET	ROBERT		18, RUE CLEMENT VI	84130 LE PONTET	84 1919
BISCOP	PIERRE	IMP. DES GENETS	BOUL. CALMETTE	30400 VILLENEUVE	84 0861
BLANC	MADELEINE		3, RUE ANDRE LE NOTRE	84000 AVIGNON	84 1924
BLANCHARD	EDITH		9, RUE VICE GERENCE	84000 AVIGNON	84 1912
BONNEAU	ELISE		1, RT. D'EYGALIERES	13660 ORIGN	84 0858
BONNEFOY	ANNIE	LA POMMERIE	CASTELLET	84400 APT	84 1829
BONNERY	ANDRE		27, IMP. DES IRIS	30133 LES ANGOLES	84 1049
BOUJISSON	HENRI	7, ALLEE DES MIMOSAS	CHATEAU DE CASSAGNE	84130 LE PONTET	84 1903
BOULERAND	HENRI		LE MOULIN NORD	84480 BONNEUX	84 1172
BOUGUIE	JEAN-ANDRE	4, AV. JEAN-JAURES	B.P. 2737	51060 REIMS CEDEX	84 1624
BOURENE	GERARD		20BIS IMP. MIREILLE	84000 AVIGNON	84 1033
BOURGES	MARYLENE		LES JARDINS	13210 SAINT-REMY	84 1330
BOUSSIER	HENRI		23, CLOS DE LA FONTAINE	84310 MORIERES	84 1676
BRAVELET	LUCIEN		RT. DE CHATEAURENARD	13550 NUVES	84 1026
BRES	RENE		15, RUE POMPEE CATALINA	84000 AVIGNON	84 1910
BREULEUX	DIANE	RES. L'ENCLOS-BAT. A	RUE DU SIPHON	84700 SORGUES	84 1675
BRIN	EDOUARD		19, AV. DE LA LIBERATION	84800 ISLE S/ SORGUE	84 1945
BRUNIER	JEAN-PAUL		186, PRES DE JONGUIERES	84450 ST. SATURNIN	84 1179
BRUNO	DENIS		QUART. REBEYROLLES	13140 MIRAMAS	84 1491
BRUNO-RANC	MARTHE		QUARTIER REBEYROLLE	13140 MIRAMAS	84 1492
BRUYERE	JEAN		23, CH. DE LA GLACIERE	13570 BARBENTANE	84 1367
BUCCARELLI	ANGELO		LE ROUGAOU	13210 SAINT-REMY	84 1619
BUTAVE	DANIEL	CLOS ADAM	RUE DU FOUR NEUF	84350 COURTEON	84 1672
CAPPEAU	MARIE-THERESE	CH. DES VIGNES	LA BARTHELASSE	84000 AVIGNON	84 0562
CARDONA	J-BERNARD	RT. DE FONT. DE MAUCLOSSE	SAUMANE	84800 ISLE S/ SORGUE	84 1936
CARHAROLI	YOLANDE		11, RUE ROYALE	84100 ORANGE	84 0776
CARUANA	RENE		1253, BO. SALZAC	83401 ST. AVOLUF	84 1331
CASSIN	GABRIEL	6, LES CHENES	PARC ROQUENCOURT	78150 LE CHEVAYE	84 1482
CATHAGARD	CHARLOTTE		IMP. LES SAUX PENCHITES	84470 CHATO P. DE CHAGNE	84 1686
CAUSSE	MARCEL	AMBASSADE DE FRANCE	MALABO	GUINEE EQUATORIALE	84 1340
CAYLUX	JACQUES	APPART. 65	LES FLORALIES	84130 LE PONTET	84 1337
CHANCEL	GUY		17, RUE ALEXANDRE BLANC	84100 ORANGE	84 1138
CHAPUS	ANDRE		ST VICTOR LACOSTE	30290 LAUDUN	84 0551
CHASTEL	BERNARD		RUE DES CLASTRES	84810 AUBIGNAN	84 1549
CHASTEL			RUE DES CLASTRES	84810 AUBIGNAN	84 1610
CHAUVET	PIERRE		PLACE DE LA MAIRIE	84210 FERNES	84 0485
CHAUVET	ROSELYNE	LE VILLAGE	CASTELLET	84400 APT	84 1821
CHICHEIL	PIERRE	LOT. LES NARCISSES N19	ALLEE DU MUGUET	84800 ISLE S/ SORGUE	84 1841

CHRISTEN	MICHEL		6,PARC DE BEAUREGARD	91330 YERRES	84 1628
CICION	CHRISTIAN		4,RUE JULIEN DE LA ROVERE	84000 AVIGNON	84 1923
CLAVAIROLY	DANIEL		5,RUE MISTRAL	30100 ALES	84 1659
COHN	FRANCOISE		5,PL.GENERAL BEURET	75015 PARIS	84 1621
COLLOMB	JEAN		8,RT.DE ROQUEMAURE	84100 ORANGE	84 1130
COMBAZ	GILLES		46,ALLEE DES ROSES	84130 LE PONTET	84 1262
COMBE	JOSETTE		142, RUE HENRI FABRE	84310 MORIERES	84 1826
CORNETY	GERARD	PROVENCE 2	IMPASSE DU CLOS ST HENRY	84000 AVIGNON	84 1909
CORREARD	JEANNE		38,AV.FLORET	84700 SORGUES	84 1488
COULOMB	SOLANGE	HAMEAU LE PERROTET	GARGAS	84400 APT	84 0144
COURALET	ODILE	RES.LE LAVARIN	3815,CH.DU LAVARIN	84000 AVIGNON	84 0840
COVILLE	MICHELLE		5, RUE LOUCHEUR	84000 AVIGNON	84 1911
D'ARRAS	GERARD		89,AV.PIKETTY	77310 ST.FARGEAU	84 1766
DARAGNES	ALBERT		CH.DU MIME SEVERIN	30150 SAUVERTERRE	84 1028
DARCY	JULIETTE		20,AVENUE GENTILLY	84700 SORGUES	84 1617
DARDAILLON	JEANINE		29,BD.DES FRERES REBOUL	30400 VILLENEUVE	84 1456
DE COCKBORNE	PIERRE	LE PALERME ENTREE A	RESID.MARTINES	84140 MONTFAVET	84 1652
DE COCKBORNE		LE PALERME ENTREE A	RESID.MARTINES	84140 MONTFAVET	84 1683
DE SOUZA	JACQUELINE		71,RUE FREDERIC JAUFFRET	84300 CAVAILLON	84 1677
DELAFREE	JEAN-LOUIS	420,GLOUCESTER+1911	OTTAWA K1 R7 T7	CANADA	84 1679
DELAVIER	JOSIANE		45,BD. JOSEPH VERNET	84200 CARPENTRAS	84 1825
DELAYE	CLAUDE		34,CHEMIN DE ST DONAT	13100 AIX EN PROVENCE	84 1616
DELEUIL	JEAN		LES DEVENS	84220 GORDES	84 1025
DELHOMME	RENE			26560 SEDERON	84 1947
DELORME	ROBERT		30, RUE DE LA VIERGE	78440 NEAUPHLE LE CHATEAU	84 0727
DENJEAN	GUY		11, PLACE DU FELIBRIGE	84000 AVIGNON	84 1645
DESCARSIN	JEAN		16,RUE PIERRE NICOLE	75005 PARIS	84 0014
DESRAT	GUY	SEME RUE	COLLINE ST JACQUES	84300 CAVAILLON	84 1930
DESSAUD	JOEL		LA PETITE GUILLAINE	84800 L'ISLE S/ SORGUE	84 1675
DRUILLES	MONIQUE	ECOLE D'INFIRMIERES	CENTRE HOSPITALIER	84025 AVIGNON	84 1937
ESTEVE	MONIQUE	CENTRE SOCIAL	PLACE DE LA MAIRIE	34250 SERVIAN	84 1755
EYMAUD	JACQUELINE		4,RUE DES DALHIAS	84700 SORGUES	84 1470
EYROUX				84370 BEDARRIDES	84 1929
FABRIES	FRANCOIS		1059, AV.VOLTAIRE GARCIN	84800 L'ISLE S/ SORGUE	84 1905
FARELLA	GENEVIEVE		2,RUE VINCENT AURIOL	84000 AVIGNON	84 1149
FAUDON	FRANCIS		RUE ST.MARCIAN	84400 APT	84 1824
FAUDON	RENE		13,RUE FRIANT	75014 PARIS	84 1333
FAYS-MONNET	MARTINE		255, AV. RHIN ET DANUBE	13160 CHATEAURENARD	84 1921
FERREN	PIERRE	4 AV. A DE VIENNE		59630 CHAPONOST	84 1644
FESQUET	LUCIEN		12,AV.JEAN FROISSART	84000 AVIGNON	84 1034
FINEL	MARCEL	PLACE CHATEAUBRIAND	BAT.N°40-A1	26700 PIERRELATTE	84 1487
FOURMENT	MAURICETTE		29 BIS AV.DE LA TRILLADE	84000 AVIGNON	84 0456
FRANCHI	RENEE	LE PARC BAT.B	34,RT.DE MORIERES	84000 AVIGNON	84 1434
FRAYSSE	ANDRE		5,RUE ST.HUBERT	84700 SORGUES	84 1477
FRAYSSE	MIREILLE		5,RUE ST.HUBERT	84700 SORGUES	84 1478
FREYNET	ERNEST		4BIS TRAV.PIERRE LOTI	30133 LES ANGLAIS	84 1832
FIMOUX	JACQUELINE		211,RUE ST.MARTIN	75003 PARIS	84 1414
FUZET	ROBERT	LA BUTTE RONDE	RUE ROLAND DORGELES	34200 SETE	84 0771
GABRIEL	MARIE-CLAUDE		16,RUE A.DAUDET	84150 CHAYRET S/ AIGUES	84 1023
GALERATI	HENRI		2,BD.ALPHONSE DAUDET	84000 AVIGNON	84 1655
GALLISSIAN	FERNAND	LE FEMPART	VENEJEAN	30290 GABRIOLS S/ CEZE	84 0433
GARCIN	MIREILLE		QUARTIER ROSTAN	84720 VILLARS	84 1687
GARINO	ALINE		CITE GENERAT BAT. E1	84700 SORGUES	84 1838
GASIGLIA	NICOLE	RES.JURANVILLE	16,PLACE JURANVILLE	18002 BOURGES	84 0510
GENEALOGIQUE	ARGENSOL	LEP DE L'ARGENSOL	RT. DU FARC	84130 ORANGE	84 1187
GENES	PAUL		41, RUE D'ASSAS	75006 PARIS	84 1721
GINCOURT	MARTINE		1,RUE DU FELIBRIGE	84000 AVIGNON	84 0614
GINCOURT	ALAIN		11, PLACE DU FELIBRIGE	84000 AVIGNON	84 1828
GLASER	CLAUDE	ECOLE STUART MILL	1, RUE DE GENEVE	84000 AVIGNON	84 0616
GOUDON	RENE		CHEMIN DES AUBEPINES	84500 LAPALUD	84 0717
GRANIER	CORINNE		10,RUE ELIE DE TALLEYRAND	84000 AVIGNON	84 1830
GRILLOT	MICHEL	CHEZ GALANTE	53,AV.DES SOURCES	84000 AVIGNON	84 1651
GRIMAUD	NICOLE		RT.DE SENNAQUE	84220 GORDES	84 1757
GUENOT	MARCEL	LOT.GUIETUDE	STE.CROIX-LA COURONNE	13150 MARTIGUES	84 0041
GUERIN	ROBERT		3,BD.CHAMPFLEURY	84000 AVIGNON	84 0742

! GUERIN	! CHANTAL	! 3, BD. CHAMPFLEURY	! 84000 AVIGNON	! 84 1346	
! GUIGUE	! MADELEINE	! 5, IMP. BONNET-CAILLOD	! 84000 AVIGNON	! 84 1763	
! GUINGAL	! ODETTE	! 8, RUE LEDRU-ROLLIN	! 84000 AVIGNON	! 84 1485	
! GUIOL	! COLETTE	! 5, BD. DES PROVINCES	! 69110 STE FOY LES LYON	! 84 1542	
! GUIOT	! BERNARD	! LES CABANES	! 84230 CHATEAUNEUF DU PAPER	! 84 1348	
! GUYON	! JEAN	! 58, RUE D'ALLERAY	! 75015 PARIS	! 84 1334	
! HATRABEDIAN	! MARC-ALBIN	! 38, ALLEE DES HIRONDELLES	! 77380 COMBS-LA-VILLE	! 84 1413	
! HALIDAS	! MARGUERITE	! 1, PARC DE LA SERAVE	! 13008 MARSEILLE	! 84 1079	
! HADJ	! CECILE	! CH. DES ROSEAUX	! 84310 MORIERES	! 84 0858	
! HAUSER	! JACQUES	! 70, BD. FLANDRIN	! 75116 PARIS	! 84 1022	
! HEYMAN	! JEAN	! ALSACE B	! 40, AV. DE ST. MARGUERITE	! 06200 NICE	! 84 1764
! HOESL	! JEAN	! VILLA ST. DOMINIQUE	! 331, BD. DU SUIVRET	! 83700 ST. RAPHAEL	! 84 1384
! HOESL	! JEAN	! VILLA ST. DOMINIQUE	! 331, BD. DU SUIVRET	! 83700 ST. RAPHAEL	! 84 1398
! JACQUEMIN	! MARIE-CLAIRE		! 7, PL. DU 4 SEPTEMBRE	! 84460 BONNIEUX	! 84 0158
! JACQUET-FRANÇILLON	! RENEE		! 22, CH. DES HTS. GARRIGUES	! 30400 VILLENEUVE	! 84 1043
! JACQUOT	! MICHELINE	! LE FRANCE 1/B1	! AV. LEO LAGRANGE	! 13090 AIX-EN-PROVENCE	! 84 1402
! JAUMARD	! MAURICE	! LES CELESTINS BAT. A	! RUE DU RONQUET	! 84700 SORGUES	! 84 1746
! JEANNIN	! LUCIEN		! 23, RUE DE GRAVELINES	! 86100 CHATELLERAULT	! 84 1928
! JEHAN	! MAX		! 3, RUE PAUL ELIARD	! 78210 ST. CYR L'ECOLE	! 84 1046
! JEUNE	! CLAUDE		! 24, RUE DE BAGAFFIEU	! 84700 SORGUES	! 84 1495
! JOANNAIS	! PIERRE		! 35, AV. MARCELLIN BERTHELOT	! 38100 GRENOBLE	! 84 0822
! JURY	! MARIE-THERESE		! 24, RUE DU CANADA	! 13010 MARSEILLE	! 84 0482
! JURY	! JEAN-JACQUES	! 10 AV. DE LA LANterne		! 06200 NICE	! 84 1932
! LAGGIARD	! HUGUETTE		! 9, RUE DES LILAS	! 38240 MEYLAN	! 84 1391
! LALIERE	! MICHELE	! CLOS DES FELIBRES	! 3, RUE FOUSSON	! 84000 AVIGNON	! 84 1623
! LANGLET	! SERGE	! LE VERGER DES RATACANS	! 197, RUE AUGUSTE CHARAUD	! 84300 CAVAILLON	! 84 1922
! LAPEYRE	! CLAUDE		! CH. DE LA CHAPELLETTE	! 84210 PERNES	! 84 1479
! LAPLAUD	! BERNARD		! 24, RUE DU CAMP DEBATAILLE	! 30400 VILLENEUVE	! 84 0625
! LAURENT	! JEAN		! 76, AV. MONCLAR	! 84000 AVIGNON	! 84 1392
! LEBOUCHER	! CLAUDE		! 26, LES TRENTE MOUTTES	! 84300 CAVAILLON	! 84 0726
! LICHIERE	! SOLANGE		! 2267, AV. CROIX ROUGE SUD	! 84000 AVIGNON	! 84 1716
! LUSAGNE-DELFON	! FRANCOIS		! 18, RUE MOLITOR	! 75016 PARIS	! 84 1324
! LUNEL	! MARLENE		! 112, AV. MONCLAR	! 84000 AVIGNON	! 84 1254
! LUNEL	! SABINE		! 112, AVENUE MONCLAR	! 84000 AVIGNON	! 84 1847
! MACABET	! LEON	! BP 19	! 38, AV. A. MAZADE	! 24250 LIVRON	! 84 1751
! MALAN	! DENIS		! 10, LES FONDS VERTES	! 83220 LE PRADET	! 84 1625
! MALARTE	! LOUIS		! 3, AV. DELATRE DE TASSIGNY	! 84000 AVIGNON	! 84 0055
! MARTIN	! JEANNE		! 41, BD. DENIS SOULIER	! 84000 AVIGNON	! 84 0513
! MARTIN	! BERNADETTE		! 22, RUE LE CORBUSIER	! 84000 AVIGNON	! 84 1928
! MARTINEZ	! JOSETTE		! 10, RUE DE LA BOURSE	! 84000 AVIGNON	! 84 1748
! MASSONET	! GEORGES		! 4, RUE ALPHONSE DAUDET	! 84150 JONQUIERES	! 84 0865
! MAYER	! MICHEL		! 15, AV. DU 8 MAI 1945	! 95200 SARCELLES	! 84 1830
! MAZOUY	! LILIANE		! CITE GENEAT BAT. 01	! 84700 SORGUES	! 84 1843
! MENARD	! MAX	! HLM 19-ENTREE 4	! QUARTIER ST. JEAN	! 13870 ROGNONAS	! 84 1399
! MENARD	! ARLETTE		! 51, AV. FREDERIC MISTRAL	! 30400 VILLENEUVE	! 84 1747
! MERCIOTER	! MARC		! 49, HLM LES CONFINES	! 84270 MEDENE	! 84 1879
! MICHON	! CHRISTIANE		! 5, ALLEE DES AUBEPINES	! 30400 VILLENEUVE	! 84 1759
! MILLO	! CHARLES		! LE VILLAGE	! 94110 RASTEAU	! 84 1781
! MISSIF	! JEANINE		! QU. PORT DE SABLE	! 84600 ISLE SUR LA SOUBE	! 84 1431
! MONELLE	! LUCIEN	! VILLA PRIMERGEE	! 35, COURS DAISSETTA	! 84250 LE THOR	! 84 1044
! MONTARAFI	! JEAN-PIERRE		! QUARTIER LE FORT	! 84400 GARRAS	! 84 1601
! MORTAL	! PIERRE		! CLOS DE LAUTIN	! 84510 SAIGNON	! 84 1607
! MOURET	! ROSELINE	! CHEMIN DE LA LOVE	! ALLEE DES LAURIERS	! 84320 ENTRAIGUES	! 84 1938
! NICLAS	! JEAN-PAUL		! 11, AV. MOYNE DE SEUR	! 14003 CABN	! 84 1184
! NICOLET	! JEAN-LOUIS		! 9, ALLEE DU GRAND TULIPIER	! 92410 VILLE D'AVRAY	! 84 1784
! NICAILLES	! CLAUDE	! LE TRANSVAL	! 5, RUE PIERRE BONJON	! 84000 AVIGNON	! 84 1120
! PADOLELLA	! ANNE		! 93, AV. DE L'ARROUSAIRE	! 84000 AVIGNON	! 84 1097
! PADOLELLA	! GERARD		! 93, AV. DE L'ARROUSAIRE	! 84000 AVIGNON	! 84 1094
! PELLECUER	! LOUIS		! LES BAS EYRAUDS	! 84560 MENEGES	! 84 1831
! FEROL	! LOUIS		! 42, SO. RASPAIL	! 84000 AVIGNON	! 84 0817
! PHILIP	! ROBERT		! 27, AV. MARTELANGE	! 84000 AVIGNON	! 84 1261
! PICAMAL	! JACQUES		! 9, RUE ST. ANDRE	! 84000 AVIGNON	! 84 1869
! PIGN	! CLAUDE		! RESIDENCE AIGUE BRUN	! 84400 APT	! 84 1845
! PITON	! ANDRE		! 20, AV. PHILIPPE DE GIRARD	! 84400 APT	! 84 1825
! PLAGNOL	! CLAUDE		! LES MARJORAINES	! 84170 MONTEIX	! 84 1916

! PLAT	! YVONNE	!	! 12, PL. DES CHATAIGNES	! 84000 AVIGNON	! 84 0221
! POLI	! ALEXANDRE	! CH. DE LA VOGUETTE	! HAUTE ARDOULES BP 100	! 84300 CAVAILLON	! 84 0335
! PONS	! GEORGES	!	! 7, AV. ALSACE-LORRAINE	! 01008 BOURG EN BRESSE	! 84 1744
! POUZOL	! PAUL	!	! 1, RUE DU STADE	! 30131 PUJAUT	! 84 1838
! PRADAL	! JACQUES	!	! RUE DU PEUPLE	! 34500 BOLLENE	! 84 0627
! PRIEUR	! PIERRE	!	! 55, PLACE PAUL ARENE	! 84800 ISLE SUR LA SORGUE	! 84 1027
! PRIORON	! JACQUES	!	! 2, RUE MAITEL	! 84000 AVIGNON	! 84 1834
! PROUDHON	! FRANCOISE	!	! 62, RD. RODOCANACHI	! 13008 MARSEILLE	! 84 0583
! RAMARDEL	! JEAN LOUIS	! 10, AV. ST RUF	! LE FLOUREGE	! 84000 AVIGNON	! 84 1913
! REY	! ROBERT	!	! ECOLE DU PONT JULLIEN	! 84480 BONNIEUX	! 84 1622
! REY	! PHILIPPE	! QUARTIER BERTHOIRE	! POURRIERES	! 83470 ST. MAXIMIN	! 84 1882
! RICARD	! JULES	!	! 5, ALLEE MARCEL PAGNOL	! 84420 PIOLENC	! 84 1940
! RICARD	!	!	! 5, ALLEE MARCEL PAGNOL	! 84420 PIOLENC	! 84 1839
! RICCA	! YVETTE	!	! 20, RUE ST. HUBERT	! 84700 SORGUES	! 84 1616
! RIEU	! MAX	!	! 1, RUE EMILE DATTIAN	! 13210 ST. REMY DE PROVENCE	! 84 0538
! RIPERT	! ANDREE	!	! 23, PL. DE VERDUN	! 84200 CARPENTRAS	! 84 0320
! ROBERT	! ETIENNE	!	! 5, ALLEE DES SAULES	! 38240 MEYLAN	! 84 0553
! ROGIER	! CHRISTIAN	!	! 32, RUE DE RICHELIEU	! 75001 PARIS	! 84 1684
! ROMANE	! HONORE	!	! MIRALHO-BAURECUEIL	! 13100 AIX EN PROVENCE	! 84 0544
! ROGUE	! LOUIS	!	! QUARTIER LA RAMIERE	! 13570 BARBENTANE	! 84 1920
! ROSSI	! ALAIN	!	! 16, RUE DE L'EGLISE	! 92260 NEUILLY	! 84 1873
! ROUSSEAU	! ANITE	!	! QU. CHANTEMERLE	! 84340 MALAUCHE	! 84 0862
! ROUVIER	! ELISABETH	!	! 92, AV. CHARLES DE GAULLE	! 12100 MILLAU	! 84 1811
! ROUX	! JEANNE	!	! 108, AV. DE TARASCON	! 84000 AVIGNON	! 84 1400
! ROUX	! JEAN-NOEL	! RES. LES GENETS D'OR	! ENTREE-E	! 84430 MONDRAGON	! 84 1767
! ROUX	! PIERRE	!	! 84 BIS, RUE JEAN BAFFIER	! 18000 BOURGES	! 84 1908
! ROUX	! MARIE BRIGITTE	! RES. LES GENETS D'OR	! ENTREE-E	! 84430 MONDRAGON	! 84 1768
! RUBIRA	! JEAN	!	! 5, RUE DES ERABLES	! 84310 MORTIERES L'AVIGNON	! 84 1914
! SAMBUC	! JEAN	!	! RUE DU BOURG	! 26220 DIEULEFIT	! 84 1184
! SAVINAS	! FLORENT	!	!	! 13750 PLAN D'ORGON	! 84 1827
! SECARD	! MAURICETTE	!	! 28, RUE BROUTIN	! 78700 CONFLANS STE HONOR.	! 84 1837
! SEPPA	! JEANNETTE	!	! IMP. MONIER-ROCHE	! 84000 AVIGNON	! 84 1327
! SERRIS	! MARGUERITE	!	! 44, RUE DE LA REPUBLIQUE	! 30133 LES ANGLES	! 84 0818
! SOUBEYRAN	! CHRISTEL	!	! QU. LE FOND DE SANCE	! 84260 SARRIANS	! 84 1881
! SOURET	! ANDRE	! LOTIS JULLIARD	! 81, RUE DU FOIRAIL	! 63800 COURNON D'AUVERGNE	! 84 1029
! STAUCER	! ANDRE	!	! 25, RUE THIERS	! 84003 AVIGNON	! 84 0152
! SUAU	! JACQUES	!	! LES JARDINS DE CLORIS	! 84000 AVIGNON	! 84 1926
! TEISSIER	! CHARLES	! LA COMBE AUX FLEURS	! JONQUERETTES	! 84450 ST STURNIN LES AV.	! 84 1839
! THEROND	! MICHEL	!	! 4, RUE HUGUES DE SADE	! 84000 AVIGNON	! 84 1917
! THIRION	! MICHELLE	!	! 15, CHEMIN DU DARRAT	! 30400 VILLENEUVE	! 84 1902
! TIERS	! ROBERT	! 10 RUE BOYER	!	! 84000 AVIGNON	! 84 1843
! TRIOLLE	! ALAIN	!	! 139, AV. DE VERSAILLES	! 75014 PARIS	! 84 0511
! ULPAT	! YVES	!	! LES VERBERS DE CABANNES	! 13440 CABANNES	! 84 1395
! MAILLEN	! ELIZABETH	! LA CHABOTTE	! QU. ST. PIERRE DE FRAISSE	! 84140 MONTFAYET	! 84 0781
! MAILLEN	! JULIETTE	! LA CHABOTTE	! QU. ST PIERRE DE FRAISSE	! 84140 MONTFAYET	! 84 1907
! MALETTE	! CHANTAL	!	! 169, AV. PAUL PONCE	! 84300 CAVAILLON	! 84 0459
! VERNET	! A. BRUNO	! LA CAVORGUE	! CHEMIN ST PANCRAS	! 84800 ISLE S/ SORGUE	! 84 1831
! VILLALBA	! JOSEPH	!	! 21, RUE FLORIAN	! 69100 VILLEURBANNE	! 84 0484
! VILLANO	! FRANCOISE	! LE MEDICIS ST. S	! 23, RUE JEANNE JUSAN	! 13004 MARSEILLE	! 84 1394
! MILLELONGUE	! REGIS	!	! 13, RUE DE LA REPUBLIQUE	! 69001 LYON	! 84 1176
! VOLLE	! PHILIPPE	!	! AVENUE CARNOT	! 84230 LE THOR	! 84 1183
* FABREGUE	ANNICK	CH. DES FRs MARSEILLE	LAPALUD	84500 BOLLENE	84 1131

! FICHIER ! MEMBRES CGV
! DATE ! 11/05/86
! NOMBRE ! 242 + 4

ETAT DES TABLES ALPHABETIQUES DES ACTES DE CATHOLICITE

antérieurs à 1793

Déposées(D) = A.D.,A.C.,C.G.V.,C.G.M.P.

ou A.C. = Archiv. Comm.

ou Aut = Auteur

Localité	Acte et Période	Pages	Auteur	Dactyl.	Dépot
- APT	B :		J. DARDAILLON	J. DARDAILLON	AC-CGV
"	M :		A. ARNAUD		
"	S : 1668 - 1673	14			
- AUBIGNAN	BS(3) : 1663-1683	65	D. CHASTEL	J.SERRA	D
"	BS(4) : 1683-1699	65	"	"	
- AVIGNON	BMS :		L. MALARTE	L. MALARTE	
St Agricol	(en cours)				
- BRANTES	BMS : 1665 - 1798		S. LUNEL	C.G.V. Inform	C.G.V.
- CADENET	<u>Contrats de mariages</u> 1540 - 1650	140	C. BERTHELOT		C.G.V.
- CHATEAUNEUF DE GADAGNE	BMS en cours		M. GARCIN		
- GRAMBOIS	BMS en cours		F. AUMERAN	C.G.V. Inform	
- ISLE	M en cours		G. PRIEUR		
- JONQUIERES	M		G. MASSONET	E. VAILLEN	AC-CGV
- LE THOR	M : 1687 - 1792	78	L. MONDELLE	L. MONDELLE	D
- MONIEUX (Succursalles)	BMS : 1725 - 1792	20	A. ARNAUD	C.G.V.	AC-CGV
" (Ant 1666)	BMS en cours		"		
- MONTEUX	M : 1662 - 1762		C. LAPEYRE	C. LAPEYRE	D
- MORIERES	BMS en cours		Mme ARNAUD Mmes HAON COMBE		
- RASTEAU	BMS en cours		C. MILOU		
- ST VICTOR LACOSTE (30)	BMS : 1706 - 1778	76	J. PELAQUIER	A. DARAGNES	AC-CGV
- ST PONS LA CALM...	BMS : 1597 - 1792	23	G. MASSONET	A. DARAGNES	"
- VACQUEYRAS	S : 1595 - 1785	38	J. SERRA	J. SERRA	"
- VIENS	BMS : 1750 - 1792	70	A. ARNAUD	E. VAILLEN	"
"	BMS : 1701 - 1750	81	"	Y. ARNAUD	"
"	BMS : 1661 - 1700	80	"	"	"
- VILLARS	BMS : 1733 - 1772		J.P. MONTAGARD	Mr FRAYSSE Mme RICCA	"

LES ACTES DE CATHOLICITE EN LATIN (COMPLEMENTS)

Vocabulaire

AGRICOLA (ae)	= cultivateur	NUNCUPATUS (a,um)	= appelé(e), désigné(e)
ALITER	= autrement	POST	= après
AURIGA	= cocher	POST PAUGA	= peu après
CUSTOS	= gardien	PRAEDICTUS (a,um)	= susdit(e)
FAMILIARIS (es)	= domestique	ROBORATUS (a,um)	= réconforté(e)
GREGIS CUSTOS	= berger	SANCTUS (a,um,i)	= saint(e)
MOENIA	= remparts	TUTOR	= tuteur
MOLENDINARIUS	= de moulin, meunier	UBI	= où
MOLENDINUM	= moulin		

Villes et diocèses

AMBIANum (D)	= AMIENS	BITURIGes (D)	= BOURGES
ARAMONum	= ARAMON (30)	CABILO (D)	= CHALONS/SADNE
ARVERNICum (D)	= CLERMONT	CADURCi (D)	= CAHORS
PODIOLENum	= PIOLENC		
PODIUM ALMEROSSi	= PUYMERAS	PODIO PINo	= PEYPIN, PEYPIN D'AIGUE
SANCTUS MARTINUS CATOLLIONENSIS	= ST MARIN de CASTILLON		
TRICASTINus (D)	= ST-PAUL TROIS CHATEAUX		
VEGNis	= VIENS	VESONTIO (D)	= BESANCON

Expressions

CAPTUS (a,um) MENTE	= qui n'a pas toute sa raison
CRIMINE FLAGRANTI	= en flagrant délit
DE PRAESENTI MORANTUR	= ils séjournent actuellement
OB IMMINENS MORTIS PERICULUM	= à cause du danger imminent de mort
SEDE VACANTE	= le siège (la fonction) étant inoccupé
SUBITO MORBO	= de maladie subite
TEMPORA MESSIS LABORANS	= travaillant pendant les moissons (saisonnier)
UNIVERSIS ET SINGULIS PRAESENTES NOSTRAS LITTERAS INSPECTURIS =	
à tous et à chacun qui verront nos présentes lettres.	

Développement de la généalogie : incidences sur les services administratifs des mairies

20922. - 6 décembre 1984. - M. Michel Cherasse signale à M. le ministre de l'intérieur et de la décentralisation que la généalogie tient aujourd'hui une place croissante dans les préoccupations des citoyens qui sont de plus en plus nombreux à entreprendre des recherches pour retrouver trace de leurs ancêtres. Les intéressés sont donc de plus en plus conduits à solliciter les mairies des communes d'origine de leur famille, qui doivent donc fournir un très grand nombre de renseignements. Il en résulte une surcharge qui, passée voici quelques années, est devenue maintenant quotidienne dans la plupart des communes dont les services administratifs - notamment dans les petites et moyennes communes - souvent polyvalentes ne sont manifestement pas équipés pour faire face à une telle augmentation des tâches d'état civil. Depuis plusieurs mois, on constate une accélération notable des demandes quotidiennes, imposant des recherches qui remontent de plus en plus loin dans le temps, pratiquement jusqu'aux premiers registres de la période révolutionnaire et parfois même jusqu'aux registres parisiens de l'ancien régime qui ont été conservés aux archives communales. Sans prétendre interdire aux citoyens d'effectuer ces recherches, dont l'intérêt personnel et familial est certain, il leur est demandé de bien vouloir lui faire connaître : 1° les communes où les recherches ont été effectuées et le type de questions d'état civil lorsqu'elles ne sont pas motivées par une obligation administrative ou judiciaire nécessitant une rectification en vue d'une succession, etc.; 2° si les recherches peuvent inviter les demandeurs à effectuer eux-mêmes de telles recherches, en les autorisant à consulter - ou à faire consulter par un tiers habilité - les registres d'état civil, ce qui dispenserait les services communaux d'effectuer de telles recherches en amputant le temps nécessaire sur leurs autres tâches souvent plus importantes et plus urgentes; 3° si, dans l'hypothèse où les communes seraient tenues de répondre à ce type de demandes, il envisage d'autoriser les conseils municipaux à établir une redevance pour chaque recherche, afin de compenser en partie les pertes entraînées par les réponses aux questions ainsi posées.

Recherches généalogiques

21299. - 10 janvier 1985. - M. Philippe François attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et de la décentralisation sur les difficultés que rencontrent les petites communes à satisfaire les demandes de plus en plus nombreuses de recherches généalogiques. Il lui signale que les personnes désirant retrouver la trace de leurs ancêtres s'adressent aux mairies de la commune d'origine de leur famille, et qu'il en résulte pour le secrétariat de mairie de cette dernière un surcroît important de travail, en particulier lorsqu'il s'agit d'effectuer des recherches sur d'anciens registres paroissiaux. En outre, il lui fait remarquer que la

consultation fréquente de ces documents anciens pose le problème de leur bonne conservation. Aussi, sans aller jusqu'à interdire ce type de recherches, il lui demande s'il compte prendre des mesures afin de résoudre les problèmes précités.

Réponse. - La délivrance des expéditions des actes de l'état-civil dans les mairies obéit à deux régimes différents, suivant l'ancienneté de ces documents : 1° La délivrance des expéditions des actes de l'état-civil de moins de cent ans est soumise aux dispositions du décret modifié n° 62-921 du 3 août 1962. Elle a lieu gratuitement en vertu de l'article 63 de la loi n° 73-1150 du 27 décembre 1973. Toutefois, en vertu du décret susvisé, elle n'est effectuée qu'en faveur de certaines personnes, sauf autorisation du procureur de la République. Enfin, la consultation directe des registres de l'état-civil datant de moins de cent ans est interdite sauf pour les agents de l'état habilités à cet effet et les personnes munies d'une autorisation écrite du procureur de la République ; 2° La délivrance des expéditions des actes de l'état-civil de cent ans et plus est soumise aux dispositions de la loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives. Les visas de conformité des copies, reproductions photographiques et extraits de documents conservés dans les dépôts d'archives publiques sont délivrés exclusivement pour des motifs administratifs, judiciaires ou pour établir la preuve d'un droit, et à condition que le demandeur justifie le motif de sa requête, selon les dispositions de l'article 1^{er} du décret n° 79-1039 du 3 décembre 1979. Ils donnent lieu à la perception de droits, conformément à l'article 25 de la loi susvisée. Par ailleurs, les maires dépositaires des registres de l'état-civil de cent ans et plus peuvent, si l'état de conservation de ces documents le permet et si elles disposent des moyens matériels nécessaires, procéder, à la demande des intéressés, à leur reproduction. Les frais de copie - dont il appartient au conseil municipal de la commune de fixer le montant - sont à la charge de ces derniers. La consultation de ces registres est libre, conformément à l'article 1, 3°, de cette même loi. Toutefois, si la délivrance des copies conformes et des extraits d'actes de l'état-civil s'inscrit dans les attributions normales des agents communaux, en revanche, ils ne sont effectués qu'après autorisation des recherches au lieu et place des chercheurs, généalogistes et autres sous réserve du respect de la réglementation quant à la communicabilité des documents recherchés. Les registres paroissiaux étant des documents d'archives, ils sont en conséquence soumis aux mêmes règles. Il convient par ailleurs de rappeler que les documents qui dans plus de cent cinquante ans doivent, lorsqu'ils sont conservés dans les archives des communes de moins de 2 000 habitants, être obligatoirement déposés aux archives du département (art. L. 317-2 du code des communes). Ceux des communes de plus de 2 000 habitants peuvent être déposés par le maire, après délibération du conseil municipal, aux archives du département (art. L. 317-3 du code des communes).

CALENDRIER 1986

Les 6, 11 et 12 Janvier	:	stage d'Informatique à AVIGNON (sur convocation)
Mercredi 15 Janvier	:	Permanence à AVIGNON (1)
Dimanche 19 "	:	Assemblée Générale du C.G.V. à AVIGNON (2)
Mercredi 12 Février	:	Permanence à AVIGNON (1)
Samedi 8 Mars	:	Comité Régional du C.G.M.P. (3)
Mercredi 19 "	:	Permanence à AVIGNON (1)
Samedi 19 Avril	:	Réunion du C.A. du C.G.V. à AUBIGNAN
Mercredi 23 "	:	Permanence à AVIGNON (1)
Mercredi 14 Mai	:	" "
Samedi 7 Juin	:	Comité Régional du C.G.M.P. (3)
Mercredi 11 "	:	Permanence à AVIGNON (1)
Dimanche 15 "	:	Pique-nique familial à MERINDOL (5)
Samedi 13 Septembre	:	Réunion du C.A. du C.G.V. à AVIGNON
Mercredi 17 "	:	Permanence à AVIGNON (1)
Samedi 27 "	:	Comité Régional du C.G.M.P. (3)
Mercredi 15 Octobre	:	Permanence à AVIGNON (1)
Mercredi 12 Novembre	:	" "
Samedi 6 Décembre	:	Comité Régional du C.G.M.P. (3)
Mercredi 10 "	:	Permanence à AVIGNON (1)

N.B. : 1 - Permanences : Avignon 4, rue Porte Evêque de 14 H à 18 H.

Antennes, jour et lieu fixés par les responsables

Locaux.

- 2 - Château de la Barbière à 10 H. Repas en commun. Entretiens.
- 3 - La représentation du C.G.V. est de 5 membres.
- 4 - Cours de Paléographie à ORANGE, les premiers samedis du mois (se renseigner).
 - A fixer - Cours de perfectionnement, latin, paléographie débutants.
 - Séances de travaux personnels ou collectifs.
- 5 - Rendez-vous à la " Muse ", siège de l'Association d'Etudes Vaudoises et Historique du Luberon, à 10 H à Mérindol.

BREVETS DE GENEALOGISTE

		1er Degré	2e Degré	3e Degré
MARCELLIN Didier	- CAVAILLON	1975		
BERTHON Suzanne	- "		1978	
POLI Alexandre	- "	1975		
REYNOLD de SEREZIN Pierre	- ORANGE (+)		1978	1982
STAUDER André	- AVIGNON (+)	1975		
ARNAUD André et Yvonne	- "	1976	1978	
TRIOLE Alain	- CAVAILLON	1977		
BERTHELOT Chantal	- MONTEUX	1980		
CAPPEAU M. Thérèse	- AVIGNON	1980		
MARTIN Jeanne	- "	1980	1983	
MARTIN Raymond	- PERTUIS	1980		
FOURMENT Mauricette	- AVIGNON	1981		
COLTELLONI Jean	- " (+)	1982		
BONNEAU Elise	- CAVAILLON	1982		
DELEUIL Jean	- GORDES	1983		
HAON Cécile	- MORIERES	1983		
MASSONET Georges	- JONQUIERES	1983		
NOAILLES Claude	- AVIGNON	1983	1983	
NOUVEAU Roger	- GORDES	1983		
DUNAN Gilberte	- VILLENEUVE LES AVIGNON	1983		
ROUSSEAU Annie	- MALAUCENE	1983		
GLASER Claude	- AVIGNON	1983		
PRIEUR Pierre	- ISLE	1984		
HEU Gilbert	- ORANGE	1984		
JACQUOT Micheline	- AIX EN PROVENCE	1984		
MENARD Max	- ROGNONAS	1984	1986	
VAILLEN Elizabeth	- AVIGNON	1986		
GABRIEL M. Claire	- CAMARET	1986		
BONNERY André	- LES ANGLES	1986		
CARNAROLI Yolande	- ORNAGE	1986		
FRAYSSE Mireille	- SORGUES	1986		





Nom : Mme ARNAUD

Prénom : Yvonne

Adresse : 11, Avenue des Erables
84000 AVIGNON

N° d'adhérent : 84 1116

DES DATES et DES FETES RELIGIEUSES

Au cours de nos recherches dans les registres paroissiaux, il nous arrive de trouver, en lieu et place d'une date " en clair ", une référence au calendrier religieux.
(Ce jourd'huy Fête de la Nativité de la Vierge ou le Dimanche de la Passion de Notre Seigneur).

Or, l'église catholique a deux sortes de fêtes ; celles à dates fixes et les fêtes dites mobiles. Voici une liste des premières d'après l'ordonnance de Monseigneur de Crochans, Archevêque d'AVIGNON datée du 26 Février 1753 (A.D de Vaucluse, G 295 F° 89).

"Jours immobiles"

Janvier	1 Circoncision de N.S	Septbre	8 Nativité de la Vierge
"	6 Epiphanie	"	21 St Mathieu
Février	2 Purification de N.D	"	29 St Michel
"	24 St Mathias, apôtre	Octobre	28 St Simon et St Jude
Mars	19 St Joseph	Novembre	1 Toussaint
"	25 Annonciation de la Vierge	"	30 St André, Apôtre
Mai	1 Sts Jacques et Philippe, ap.	Décembre	8 Conception de la Vierge
"	3 Invention de la Croix	"	21 St Thomas, Apôtre
Juin	24 Nativité de St J.Baptiste	"	25 Noël
"	29 St Pierre et St Paul, Ap.	"	26 St Etienne
Juillet	25 St Jacques, apôtre	" 27	27 St Jean Evangélique
"	26 Ste Anne	"	28 Saints Innocents
Août	10 St Laurent	"	31 St Sylvestre
"	15 Assomption		
"	25 St Barthélémy		
"	26 St Louis		

Les dates des fêtes mobiles dépendent de celle de Pâques qui est fixée, par le Concile de Trente, au Dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe de printemps ; elle oscille entre le 22 Mars et le 25 Avril.

"Fêtes mobiles" (dictionnaire Larousse)

Septuagésime	63 jours avant Pâques
Quinquagésime	49 " " "
Passion	14 " " "
Rameaux	7 " " "
Quasimodo	7 jours après Pâques
Ascension	40 " " "
Pentecôte	50 " " "
Trinité	7 jours après Pentecôte
Fête-Dieu	Le Jeudi suivant la Trinité

Les A.D. possèdent, à partir de 1740, des "ordo" (1) de l'Archevêché d'AVIGNON donnant pour l'année en cours le calendrier des fêtes mobiles. En 1740, pâques tombe le 17 Avril (25 J 16, A.D. de Vaucluse, imprimerie Offray).

Un calendrier liturgique du diocèse de PARIS et dont le mode d'emploi est en Latin permet de calculer les dates d'après " le cycle des épactes (2) et la lettre dominicale de l'année " (A.D. de Vaucluse, 1 J 180).

Le dictionnaire Larousse propose la formule de Gauss, quelque peu complexe.

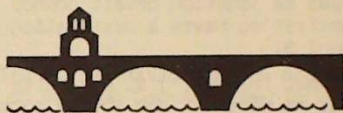
D'autre part, il est souvent fait mention dans les actes de mariage de dispenses pour temps prohibé.

Il s'agit de la période du Carême débutant le Mercredi des Cendres (46 jours avant Pâques) et de celle de l'Avent comprenant les 4 Dimanches qui précèdent Noël (le 1er Dimanche de l'Avent se situe entre le 27 Novembre et le 2 Décembre).

En 1740, l'Avent débute le 27 Novembre, Noël est donc aussi un Dimanche (25 Décembre).

Et si vous avez la curiosité de savoir quel jour de la semaine a eu lieu un événement dont vous connaissez la date, faites les calculs en vous reportant aux tableaux d'un calendrier perpétuel.

- (1) - Ordre, succession chronologique
- (2) - Nombre de jours formant la différence entre l'année solaire et les douze mois lunaires.



DES METIERS

Le poudrier était soit un artisan qui fabriquait de la poudre à canon
soit un marchand qui vendait " " "

Le sablier celui qui récoltait ou vendait du sable

Le Penchenier - En Provençal - un penchinaire était un peigneur
- le Penchinado, un chardon, un cardere

Il s'agissait donc d'un peigneur de chanvre ou de laine.

Le Gipier - a) En Provençal - le Gip est le gypse, le plâtre
- le Gípié d'où Gipier, le plâtrier

b) Au 12e Siècle la Gipe ou Gippe était un corsage de femme. Au 18e Siècle, une souquenille portée sur pourpoint par les paysans et les palefreniers.

"Plâtrier" est l'acception retenue mais fabricant de Gipe semble possible.

Le Bouchonniste a ne pas confondre avec le bouchonnier qui fabriquait ou vendait des bouchons. Le bouchonniste, de bouchon cabaret, était le cabaretier.

Le Bâtier ou Bastier fabriquait des bâts, des selles (non des chaussettes..)

G COMBAZ

Un musquinier (Nord) était un ouvrier tisserand



Nom : Mr BOULERAND

Prénom : Henri

Adresse : Le Moulin Nord
84480 BONNIEUX

N° d'adhérent : 84 1172

" NE TIRONS PAS SUR LE PIANISTE "

Bien de nos "Collègues" se plaignent de l'inertie, voire des fins de non recevoir des différents dépôts d'Archives, c'est vrai. Mais ils ont au moins le mérite d'exister et faisons des vœux pour qu'ils ne nous ferment pas leurs portes, Mr FAVIER a lancé cette boutade : " Feriez-vous du ski par correspondance ? ".

Pourtant dans certains cas, avec beaucoup de tact et encore plus de ténacité, on peut par ce moyen obtenir des résultats surprenants.

Jugez en : Lors de ma plus tendre enfance, ma mère m'avait lu une lettre de son père, alors officier mécanicien de la Marchande et qui avait fait naufrage alors qu'elle était âgée de 9 ans. J'en avais retenu que le navire sur lequel il était embarqué était en mauvais état, que certains marins refusaient le départ, mais que lui-même de par sa fonction devait donner l'exemple, car des machines agricoles devaient arriver au Havre à destination de Paris, et que c'était très important. Pourquoi ?

Malheureusement, par ferveur, j'ai mis cette correspondance, sans la lire entre les mains de ma mère sur son lit de mort.

60 ans plus tard, lorsque j'ai entrepris ma généalogie, j'ai appris que mon grand-père avait été porté disparu en mer aux environs de 1900. J'ai trouvé sa date de naissance, les noms de ses père et mère, qu'il était veuf et domicilié à Marseille.

Avec ces seuls renseignements, j'ai écrit aux Archives du Port de Toulon et oh ! surprise, j'ai reçu rapidement toute sa carrière, de chauffeur à officier mécanicien, son signalement précis, le nom des navires sur lesquels il avait navigué et bien entendu le dernier. Le " PAUILLAC" présumé péri corps et biens en Février 1900, en provenance de New-York.

Fort de ces indications, j'ai écrit aux Archives de France leur demandant les résultats de l'enquête. Je les ai reçus (32 feuilles) dont le plan de chargement où apparaissent un grand nombre " d'Agrils Machys " et aussi en lisant à travers les lignes que c'était bien une sordide affaire d'intérêts.

Exemple : " Les charbonniers quittant le navire le soir avec une gîte importante à Babord, le retrouvaient le lendemain avec la même gîte, mais... à Tribord."

Un autre : Le Steamer Britannique GERMANIC, a rencontré à 1500 milles de New-York, " Le vapeur PAUILLAC roulant lourdement et accusant une bande d'environ 15° " c'était le 11 Février 1900. Pour aller plus loin, j'ai voulu savoir le nom de tous les marins ayant quitté New-York. j'ai écrit aux Affaires Maritimes du Havre, qui m'ont fait parvenir le rôle de l'équipage. Je sais ainsi les noms, âge et adresse des 48 compagnons d'infortune de mon grand-père (47 feuilles).

Encore plus loin, je savais qu'à Paris devait se tenir l'exposition Universelle de 1900, mais ne sachant pas la date, j'ai écrit à la Bibliothèque historique de Paris demandant la date d'inauguration et les principaux exposants de machines agricoles. Là, pas de détail, tous les exposants du monde entier (62 feuilles) et bien entendu, deux firmes de New-York.

L'inauguration a eu lieu le 14 Avril 1900. Je dois ajouter que l'ensemble de ces documents représentent 2 cm d'épaisseur et que je les ai reçus sans règlement préalable. L'ensemble environ 150 Frs.

C'est ainsi que j'ai su comment et pourquoi je n'ai pas eu la chance de connaître mon grand-père. Il était âgé de 42 ans.

Oh ! Combien de marins, combien de capitaines.....



Broche
Sceau de Guillaume VIII de Montpellier

GERMAIN est un patronyme, un prénom, un adjectif, un substantif. Habitant ou venu de Germanie semble une première acception. Placé sous la bienveillante protection de St GERMAIN paraît être la raison de ce prénom très répandu.

Du Latin GERMANUS : frère, à l'origine, il s'agissait d'enfants issus du même père et de la même mère. Par extention, ce sens a été donné aux enfants nés du frère ou de la soeur du père ou de la mère. C'est le cousin Germain qui indiquait une parenté au 2^{ème} degré canonique (ancien régime) ou au 4^{ème} degré par la suite.

On emploie aussi couramment l'expression " issu de germain " qui actuellement marque le dernier lien de parenté officielle (6^{ème} degré).

A VIENS dans des baptêmes de l'Ancien Régime, il apparaît quelquefois que le parrain était un " oncle Germain ". Je n'ai trouvé ce sens que dans cette localité. Néologisme du prêtre ou expression tombée en désuétude ? Il s'agissait vraisemblablement du frère du père ou de la mère.

Le Saviez-vous ?

L'ordonnance de VILLERS COTTERETS en Avril 1539 impose dans tous les " chapitres, collèges, monastères et cures " la tenue de registres de Baptêmes et Sépultures qui devaient être déposés aux greffes des baillages et sénéchaussées.

- C'est seulement en 1579 que cette mesure (Ordonnance de Blois) a été étendue aux mariages.

- Avant 1529, l'année débutait à des dates variables suivant les régions. Par exemple, le 25 Mars dans la principauté d'ORANGE.

Nom : Mr BRUNO
 Prénom : Denis
 Adresse : Quartier Rebeyrolles
 13140 MIRAMAS
 N° d'adhérent : 84 1491

Qui que tu sois
 Respecte les aïeux
 Sans eux, tu ne serais
 Rien...!

FAMILLES DISPERSEES

Martin LEYDIER, quand on lui mit dans les bras ce frêle bébé qui venait de naître de sa femme Anne Madeleine BERARD eut un ouf ! de soulagement : enfin une fille, son 18 ème enfant . !

Anne Madelaine avec une incroyable constance lui avait donné chaque fois 2 jumeaux mâles, puis un mâle, ensuite 2 jumeaux mâles et puis un autre mâle, etc...etc... rien que des garçons. Trois enfants étaient morts jeunes.

Une union aussi prolifique aurait de nos jours suscité une avalanche d'attentions, de distinctions officielles et de secours en tous genres. Martin LEYDIER se contenta, lui, de passer de l'état de cultivateur chez ses parents à PUJAUT (Gard) à celui d'ouvrier en soie en AVIGNON pour finir charbonnier. Quand il mourut à 45 ans, au printemps de 1859, sa fille Jeannie (Jeanne Marguerite) avait 3 ans. Elle grandit au milieu d'une ribambelle de garçons et aida sa mère dévideuse en soie. Toute la famille habitait au Pontet et quand Jeannie eut 25 ans, ses frères s'étant dispersés à la recherche d'un travail ou d'un emploi, elle se maria en Mairie d'Avignon avec un veuf de 34 ans, Philippe NOUVEAU, maçon né à Vedène à quelques Kms du Pontet. Les NOUVEAU étaient à Vedène depuis le début du XVIIIe siècle, ils avaient quitté la région du Ventoux pour des terres moins ingrates : les hommes cultivateurs, les femmes dévidant la soie de cocons, d'autres garanciers

En 1893, Philippe et Jeannie partirent pour MARSEILLE où ils devaient aider une soeur de Philippe à enfanter. Là Jeannie, sans doute par émulation, mit au monde Albine Léocadie NOUVEAU qui allait devenir la mère de Marthe RANC. Philippe et Jeannie étaient retournés à MONTFAVET et c'est là qu'Albine se maria en 1909 avec un jeune Lozérien instituteur libre, RANC Gédéon. Hélas ! la guerre de 1914-18 allait faucher en pleine jeunesse RANC Gédéon !

Gédéon était le second d'une famille de 10 enfants, celle de RANC Jacques François dit Garoulet. Le lopin de terre du SAPT, dans la Commune d'Avroux en Lozère ne suffisait plus à faire vivre tout ce petit monde et plusieurs partirent vers le Sud, plus ensoleillé et où l'on demandait des bras pour les nouvelles industries, le rail, le travail de la terre etc... Les filles parties se placer à Nîmes ou Montpellier s'y étaient mariées. Les garçons se fixaient qui en Armagnac, qui en Lot et Garonne et à Paris.

Marthe RANC allait devoir suivre sa mère qui s'était remariée 4 ans après la mort de Gédéon avec un cousin de celui-ci ; Etienne NEGRON, un Lozérien, dur à la tâche, brave homme, s'était exilé lui aussi comme ses frères et ses cousins RANC. Il était le second de sa famille qui comptait 10 enfants.

Marthe RANC eut donc ensuite 2 frères et toute la famille d'Etienne vint habiter Saint-Chamas dans les Bouches du Rhône. Dans cette commune, une des plus jolies de Provence, elle connut Denis BRUNO, un jeune boulanger qu'elle épousa en Décembre 1939, alors qu'il était mobilisé sur le front de l'Est grâce à une permission exceptionnelle.

Des jours d'angoisse allaient suivre, car sans nouvelles pendant 3 mois, lors de l'attaque Allemande du 10 Mai 1940, Marthe l'imaginait mort comme son père. Fin Juillet, Denis réapparaissait. Libéré avec un groupe de sanitaires, il avait eu plus de chance que Gédéon. Et ainsi naquit un an après un superbe bébé, Annie. Ensuite 2 ans plus tard Jean-Claude puis Alain et enfin Jacky.

Aujourd'hui Annie, seule est restée à St Chamas. Jean-Claude exerce 36 métiers, tour à tour en Australie, en Nouvelle Calédonie, au Gabon, en France, en Hollande, en Egypte. Alain est chef de gare sur la Cote d'Azur. Jacky est professeur de Maths dans l'Yonne.

Une drôle d'histoire est celle de la famille des BRUNO. Les parents de Denis étaient des immigrés italiens. Le ménage avait débuté à Vintimille avec une boulangerie qui fut détruite par un incendie. En ce temps-là pas d'assurances ! Ils étaient ruinés. A Nice beaucoup d'ouvriers boulangers avaient été mobilisés. Aussi le père Remy (Remigio) décida de s'expatrier, imitant en cela son propre père qui avait eu un fils à Antibes et était retourné à Vintimille. Rémy avait 4 frères et une soeur. Son frère aîné fut tué à la guerre le 24 Septembre 1918. Un autre eut la chance de s'en sortir et se fixa à Asti, un autre à Gênes quant à la soeur, elle épousa à Palerme un sicilien et y laissa des descendants. Le dernier Dominique est mort à Monaco en 1985. Rémy et sa femme Odile MALVINA passèrent quelques années à Nice, puis vinrent à Marseille. Odile était née à Nice en 1887 d'une mère chanteuse d'opéra (Prima Donna) née à Florence et d'un père artiste dramatique né à Prato (Toscane). Ils l'avaient ensuite confiée à une nourrice à Vintimille, puis n'avaient plus donné signe de vie. La nourrice, n'ayant plus vu les parents avait donné Odile à une voisine commerçante ambulante sans enfant et veuve qui n'eut qu'un souci : soustraire sa fillette aux recherches. Néanmoins, nous avons trouvé des cartes postales et de la correspondance datées de Volterra en Toscane qui prouvent qu'Odile écrivait à une soeur aînée en 1921. Sa mère vivait encore ; elle avait monté une troupe qui parcourait l'Italie.

Il fallut l'acharnement d'une cousine italienne de Denis à retrouver sa tante pour qu'enfin, à 70 ans, les 2 soeurs se recontrent à Nice. Aujourd'hui, les parents d'Odile ont disparu. Le père de Denis est mort en 1954, tué par un train. des 10 frères et soeurs de Denis, il ne reste que 3 survivants : sa soeur Marie, une beauté est morte d'un cancer à Aix. Une autre soeur Raymonde qui avait cru que l'Amérique était le paradis avait épousé un lieutenant aux U.S.A. Elle y eut un destin tragique : 3 fils y sont restés, une fille retourna en France avec sa mère Raymonde internée en psychiatrie est morte dans des conditions mystérieuses. Henriette est restée veuve à Nice d'un brave garçon Fernand, un pur parisien. Arthur reste en vie, mais il a perdu sa femme trop tôt. Des 11 enfants, 6 moururent en basage. Odile est morte à 91 ans. Elle était devenue grabataire et nous a fait "passer le carcan". Chose étrange : elle qui demandait toujours des nouvelles de Raymonde, cessa d'en parler sans que personne l'ait avertie du décès.





Nom : Mme BERTHELOT
 Prénom : Chantal
 Adresse : Avenue d'Avignon
 84170 MONTEUX
 N° d'adhérent : 84 0701

LE PATRIMOINE DE MON ANCETRE FRANCOIS
 petit paysan de Provence, au XVII^e siècle

A cause de leur nature même et de leur brièveté, les registres paroissiaux ne peuvent rendre compte du mode de vie des gens d'autrefois. Comment ne pas se réjouir lorsqu'un acte notarié permet d'en découvrir des aspects ignorés !

De François JULLIEN, "ménager", autrement dit propriétaire-paysan de Cadenet (Vaucluse), les registres de la paroisse indiquent seulement qu'il mourut le 14 Mars 1659. Mais, grâce à son contrat de mariage, à son testament et à l'inventaire de ses biens¹, on peut établir sa filiation, retrouver sa femme et ses enfants, reconstituer son cadre de vie.

François JULLIEN naquit donc à Cadenet vers 1611, de Jaume et Louise JAKUESME, eux-mêmes ménagers, et reçut le prénom de son grand-père paternel ainsi que son surnom de "Lallatte". En 1640, il épousa une jeune veuve, Marie DANIEL, dont il eut au moins cinq enfants. Quand il fit son dernier testament, à l'âge de 48 ans environ, gravement malade et à quelques heures de sa mort, quatre sont encore vivants. Il assigne à sa fille Suzanne, âgée de six ans, une dot de cent écus², nomme ses trois fils, François, Louis et Jean Charles, ses héritiers universels et, confiant dans la sagesse et la bonne conduite de sa femme, il nomme celle-ci "tuteresse et administreresse" de la personne et des biens de ses enfants encore mineurs. Enfin, il désire qu'après sa mort un inventaire de ses biens soit dressé par le notaire, en présence de sa veuve et d'amis communs.

Cet inventaire, établi le 17 Mars 1659, deux jours après le décès du testateur, tient en sept pages très aérées ; il nous permet de pénétrer dans la demeure d'un modeste ménager cadenétois.

Pour se rendre à la maison où vivaient François JULLIEN, sa femme et leurs quatre enfants, il faut monter au faubourg des Hérauts, en haut du village, à l'aplomb de la falaise trouée de grottes d'habitation et surmontée par le château du seigneur d'Oraison. C'est une maison fort rustique qui se compose, selon l'inventaire, d'une unique pièce à vivre - la "fugaigne" d'une cave, d'une écurie, d'une grange et d'un "casau" (cahute ?) par devant.

Dans la "fugaigne", l'ameublement est très sommaire : un pétrin de noyer avec son tiroir ; une chaise basse de même bois, à demi usée ; un vieux lit de noyer avec sa paillasse, deux draps et un traversin ; une caisse de bois blanc, sans serrures ; un coffre de noyer, ferré et fermant à clef ; enfin une panetière de bois blanc presque neuve, avec sa petite porte à barreaux. Pas de table ni de bancs ; pas de couvertures au lit, ce qui est étonnant. Les ustensiles comprennent : trois marmites de fer avec leur couvercle ; une grosse poêle et une crémaillère ; quatre plats, deux écuelles et deux salières, le tout en étain, pesant huit livres ; un broc de genévrier cerclé de fer et cinq baquets de bois blanc ; deux cuillères de bois, un lamperon ? de fer et un lampion pour lanterne.

Dans un coin de la salle, neuf livres d'étope, onze livres de chanvre prêt à filer, cinq fuseaux dans leur râtelier et quelques peignes pour le chanvre. A côté, six sacs de "bourrasse" (grosse toile d'étope), en assez bon état, servant à porter le blé. On trouve encore une petite "pierre" (?) d'huile, qui en contient environ soixante livres, et une jarre vide d'une capacité d'un quintal.

Le linge, serré sans doute dans le coffre, comprend, d'une part, six draps à demi usés, six serviettes de grosse toile et une moitié de nappe ; d'autre part, les habits de feu François : dix chemises de toile de maison, un manteau et des chausses de drap grossier, très usés, un chapeau et une paire de souliers.

On passe ensuite à la cave, où sont entreposés deux tonneaux de chêne dont l'un, presque neuf, contient sept charges ou hectolitres de bon vin pur, deux chaudrons de cuivre, une mesure pour les fèves, deux échelles de bois blanc, une houe et une faucille munies de leur manche.

Enfin, dans l'écurie, on trouve deux mulets bien soignés, âgés de neuf ou dix ans, avec leur bât ; une araire garnie de son "fléchier", de la "darboussade" (curioir) et du collier pour le mulet ; deux "reilles" (socs) pesant dix-huit livres. Il faut ajouter neuf charges de bonne paille, neuf quintaux de bonne chaux, huit livres de chanvre filé, quelques écuelles et pots en terre, et un mortier en bois.

L'inventaire des biens meubles se termine là. En résumé, un pauvre mobilier dont se contentait une famille de six personnes, quelques ustensiles de cuisine, très peu de linge de maison, les vêtements du défunt, l'outillage agricole et deux mulets. A part l'huile et le vin, on ne remarque pas d'autres réserves. Cette pénurie peut s'expliquer par le fait que les denrées périssables ne figurent généralement pas dans les inventaires et que, François JULLIEN étant mort en Mars, les récoltes de céréales et de légumineuses sont encore à venir.

Avant d'en arriver aux biens immeubles, Marie DANIEL déclare que son défunt mari avait une part du "grand labourage". Cela veut dire que les terres du seigneur, administrées par les "rentiers" seigneuriaux, étaient sous-louées par ceux-ci, moyennant une redevance en nature, à différents ménagers de Cadenet, dont François JULLIEN. Dans cette part du "grand labourage", François avait semé, la présente année, cinq charges⁴ de blé (160 décalitres), un panal de seigle (4 décalitres), un panal d'orge, huit d'avoine et deux de fèves, enfin une mesure de pois (4 litres) et deux mesures et demis de pois chiches. On a ainsi quelques indications sur la nourriture de base d'un petit paysan provençal au XVII^e siècle. A noter qu'une partie de la récolte, en blé et en avoine, doit servir à payer la rente du "grand labourage".

Quant aux terres appartenant à François, leur superficie totale, évaluée en charges et en émines, représente environ 380 ares. Ces biens comprennent une vigne, six parcelles de verger, deux terres en friche et un petit pré, tous situés en différents endroits du terroir de Cadenet. Sur l'origine de ces biens, l'inventaire ne révèle rien, mais on sait par ailleurs que François était l'héritier universel de ses parents. On ignore si, par la suite, il avait acquis d'autres terres.

On peut remarquer que le défunt ne laisse à sa mort aucune dette et que personne ne lui doit rien ; dans le cas contraire, créanciers et débiteurs auraient été dûment recensés.

En conclusion, les informations recueillies grâce à trois actes notariés permettent non seulement de sortir de l'obscurité un nommé François JULLIEN et de lui redonner une famille, mais encore de reconstituer son cadre de vie. Elles laissent deviner son labeur quotidien dans les champs et les tâches de sa femme à la maison.

Elles peuvent aussi inciter à approfondir certains aspects de la vie paysanne, par exemple ces rapports de la terre au seigneur du lieu tels qu'ils apparaissent à travers le "grand labourage".

On ne saurait donc trop recommander aux généalogistes débutants de dépasser rapidement le stade de la recherche dans les registres paroissiaux et d'Etat-Civil pour aborder au plus tôt la source inépuisable que représentent les fonds notariaux.

NOTES

1. Fonds Seigue, Cadenet : 261 f° 359, 279 f° 99 et 109 (A.D. Vaucluse)
2. 100 écus soit 300 livres. Dot non négligeable, car la plus pauvre des dots dans les années 1650, à Cadenet, se montait à 60 livres et celle qu'une fille de "ménager" aisé pouvait espérer, n'excédait pas 600.
3. Pour l'outillage agricole, on peut se reporter à : J.N. MARCHANDIAU, L'outillage agricole de la Provence d'autrefois, Aix-en-Provence : Edisud, 1984.
4. Les mesures de capacité, surface et poids sont évaluées d'après : F. MISTRAL, Lou Trésor dou Félibrige, Genève/Paris : Ed. de l'Unicorne, 1979.



LA SAGESSE DE MAITRE AMAT

Maître Pierre AMAT, un de mes lointains ancêtres, fut notaire royal à Cadenet, de 1589 à 1626.

Ses "protocoles" ou registres nous livrent une somme considérable d'actes. Ils nous font aussi découvrir le code moral qui régissait la conduite des gens de bien de son époque. Maître AMAT aimait souvent, en effet, au seuil d'une nouvelle année, inscrire sur la première page de son registre d'actes une pensée pieuse ou une maxime, voire des conseils à l'intention de ses enfants.

Voici quelques-unes de ses pensées, telles que je les ai découvertes au hasard de mes recherches :

" Mes enfants, sur toutes choses je vous recommande hanter bones compagnies, vivre en gens de bien et surtout que la maudite avarice et ambition ne vous commande jamais, avoir la crainte de Dieu, observer ses saints commandements et ne faire à alu'truy sinon ce que vo'driez feust faict à vous mesmes."

" La fidélité et preudhommeie surpasse tout. Le tout-Puissant puisse et luy plaise de benir mon travail et me conduire jusques à ma fin. Vive la fiance (foi, fidélité)."

" Repose assez (celui) qui par vertu travaille. Ayme l'honneur plus que ta propre vie."

Ne doutons pas que Maître AMAT, au cours de sa longue vie, ait mis en pratique d'aussi sages préceptes.



Nom : Mme CHASTEL

Prénom :

Adresse : Rue des Clastres
84810 AUBIGNAN

N° d'adhérent : 84 1610

LES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA COMMUNE
D' AUBIGNAN

Ces archives sont assez riches et elles se divisent en deux parties : celles d'avant la Révolution et celles qui partent de cette période troublée pour arriver à une époque plus récente.

En ce qui concerne les premières, la série AAqui va de 1422 à 1790, traite des statuts de la commune, des règlements et ordonnances, des lettres, requêtes et ordonnances du Vice-Légit, et se termine en AA6 par les ordonnances et les lettres émanant de l'Assemblée Représentative du Comtat en 1790.

La série BB est consacrée aux réunions et conclusion du Conseil de la Communauté. Elle commence en 1592 et se termine en l'an V, avec les premières réunions du Conseil Municipal.

La série CC traite des finances, impôts et comptabilité et va depuis le CC 1 qui débute en 1597 jusqu'au CC 29 qui se termine en 1786.

La série DD concerne les liens communaux, les travaux publics et la voirie. Elle couvre la période de 1492 jusqu'à 1790 avec une petite incursion jusqu'en 1822 concernant les côtes des Torrents de la Salitte et du Brégoux

La série FF est celle qui traite de la police et de la justice. Il y a un seul volume FF1 qui va de 1580 à 1781.

La série HH comprend 9 registres couvrant la période de 1571 à 1729 et elle concerne l'Agriculture, l'Industrie et le Commerce.

La série GG intéresse plus particulièrement les généalogistes. C'est celle qui renferme les registres des naissances, mariages et décès. Le GG 1 commence en 1617 et le GG 10 se termine en 1792. Le GG 11 donne les dépenses occasionnées par l'épidémie de peste de 1628 tandis que le GG 12 traite des visites pastorales de l'Evêque d'Orange et des comptes et revenus de la confrérie des Pénitents Blancs. Les Archives post-révolutionnaires ne comportent qu'une seule lettre. Nous y trouvons :

La série A "Lois et décrets du pouvoir central.

La série B "Actes de l'Administration Départementale.

La série D qui est celle de l'Administration Générale de la Commune avec les délibérations du Conseil Municipal depuis l'an XI et la correspondance.

Nous arrivons à la série E, celle de l'Etat-Civil et elle est complète. C'est par elle que doivent débiter toutes les recherches généalogiques.

Après vient la série F "Population, Economie, Statistique", très intéressante également car elle contient tous les recensements effectués périodiquement.

La série G, c'est celle du cadastre et des mutations de propriétés et là encore, on peut puiser beaucoup de renseignements. Il est par exemple possible d'y trouver l'adresse des AUBIGNANAIS qui ont quitté la commune tout en y conservant des propriétés.

La série H est consacrée aux affaires militaires, tableaux de recensement etc. A ne pas négliger.

La série I "Police, Hygiène, Justice" peut également être utile si l'on veut

approfondir les connaissances que l'on a sur la vie de nos ancêtres. La série K "Elections et Personnel municipal" donne les diverses listes électorales en particuliers. Les finances de la Commune sont présentées dans la série L tandis que la série M est consacrée aux édifices communaux

Nous trouverons dans la série Q tout ce qui concerne Assistance et Prévoyance et dans la série R l'Instruction Publique depuis 1790 jusqu'en 1969.



AUBIGNAN

Coutumes à MONTEUX

- 1) Autrefois, lorsqu'un garçon était baptisé, le carillon l'indiquait suivant le nombre de coups. C'était une aubaine pour les gamins de la paroisse qui se donnaient le mot et se rassemblaient devant l'église.

Le parrain leur jetait quelques poignées de patas. Dans le cas contraire, les gamins le suivaient en criant à tue-tête :

" Peirin rata de Courthézoun
n'a pas un pata din soun pouchoun "

L'officiant demandait aux parents de ne pas faire coucher l'enfant avec eux avant 1 an 1 jour.

- 2) A l'extrémité de sa vie, on allumait un cierge entre les mains du moribond. Après le décès un verre de vin le remplaçait. Parents et amis après s'être munis d'un verre du même liquide passaient à tour de rôle devant le lit mortuaire et choquaient leur verre contre celui du défunt, après quoi ils buvaient ensemble

" a la santa dou mort "

- 3) le prêtre bénissait les anneaux et la jarrettière de la mariée. A minuit, la porte était ouverte ou enfoncée, et les mariés au milieu des rires devaient manger la soupe au fromage fortement poivrée.



Nom : Mr CHASTEL
 Prénom : Fernand
 Adresse : Rue des Clastres
 84810 AUBIGNAN
 N° d'adhérent : 84 1549

BIBLIOTHEQUE DE CARPENTRAS

La renommée de la Bibliothèque Inguimbertaine dans le monde savant, en France et à l'Etranger est grande et elle ferait honneur à une ville beaucoup plus grande que CARPENTRAS.

Par ses 140.000 volumes imprimés, elle se classe au 30^e rang parmi les bibliothèques françaises, ce qui est remarquable, mais ce qui l'est encore davantage, c'est que parmi eux on compte environ 80.000 ouvrages anciens des XVI^e, XVII^e, XVIII^e et début du XIV^e siècle, et 4.000 manuscrits dont certains d'une immense valeur, des centaines d'incunables c'est à dire impressions allant des origines de l'imprimerie à 1500, des collections musicales de très grand intérêt avec des autographes de Jean Sébastien BACH, Robert SCHUMANN, Johannes BRAHMS et autres, des collections d'estampes et de gravures. La Bibliothèque Inguimbertaine est donc une des plus riches bibliothèques du monde en fonds anciens, surtout si l'on y ajoute les trois Musées qui font corps avec elle.

Elle a été créée au XVIII^e siècle par Monseigneur d'INGUIMBERT, enfant de la cité et Evêque de Carpentras de 1735 à 1757, année de sa mort. Bibliophile passionné, érudit remarquable, Joseph Dominique Malachie d'INGUIMBERT d'abord secrétaire du Cardinal ALBANI, il passa au service du Cardinal CORSINI à ROME comme bibliothécaire. Le Cardinal étant devenu Pape sous le nom de Clément XII, il resta auprès de lui comme bibliothécaire avant d'être nommé Evêque de THEODOSIE, puis de CARPENTRAS, sa ville natale.

Il apporte avec lui sa bibliothèque, environ 4.000 manuscrits et livres, ainsi que son cabinet d'art et d'antiquités, statues, vases, tableaux, dessins, estampes et autres objets d'art.

Dix ans après son installations, en 1745, il achete la bibliothèque de Louis Thomassin de MAZAUGUES, environ 15.000 livres rares ou manuscrits pour la somme de 40.000 livres.

Deux ans plus tard, il fit l'acquisition de 116 manuscrits de Nicolas Fabbri de PEIRESC, un des plus grands érudits du temps, pour la somme de 2400 livres. Ces achats portaient le nombre de volumes en sa possession à 20.000 environs.

Mais Mgrs d'INGUIMBERT n'était pas un savant égoïste. Après avoir installé sa bibliothèque et ses collections dans deux maisons adjacentes achetées à Mr De Grandis POMEROL qui se trouvaient à peu près à l'emplacement de l'actuelle place Des Oies, près de la Poste, il l'ouvrit au public et par son testament la lui légua. Il laissa également 20.000 écus, monnaie de France de 3 livres chacun afin que les revenus servent à son entretien. Par la suite, la bibliothèque a été constamment enrichie par des dons ou des achats. En 1810, d'après DENOVES, elle contenait 20.000 volumes in-fol, 15.000 in-4° et 20.000 in-8° soit 55.000 volumes.

C'est en 1847, qu'elle a été transférée dans l'Hôtel d'ALLEMAND, son domicile actuel qui a été l'objet d'agrandissements en 1860 sur l'emplacement des anciens remparts qui venaient d'être démolis. Au cours du XIX^e siècle les dons ont continué à affluer.

En 1856, elle reçoit les manuscrits littéraires et historiques qui se trouvaient à l'Hôtel de Ville au nombre de 101. En 1854 Augustin ANRES, en 1861 Jules LAURENS, en 1863 GAUDIBERT, en 1866 Denis BONNET font des dons importants. Jules LAURENS en 1869, 1870, 1872, 1886, Bonaventure LAURENS, son frère en 1871 et 1886, l'enrichissent encore. En 1868, le Docteur Casimir BARJAVEL lui lègue 6.000 volumes surtout relatifs à la région. Nous trouvons encore parmi les donateurs : l'Abbé RICARD en 1879, Everiste de VALERNES en 1880, MORICELLY en 1881, puis en 1884 le Sénateur NAQUET.
Le 28 Novembre 1900, à la suite de la visite de l'Inspecteur Général des Archives et Bibliothèques, la décision est prise de transférer à l'Inguimbertaine les Archives de la Ville antérieures à la réunion du Comtat à la France.

Les dons ont continué par la suite et ils continuent toujours comme augmente régulièrement le nombre des visiteurs et des emprunteurs.

Actuellement, la Bibliothèque est ouverte tous les jours de la semaine (sauf Lundi matin et Samedi après-midi) de 9H30 à 18H30. Il n'y a pas de fermeture annuelle.

On peut y trouver :

1) Livres et imprimés divers :

- Fonds anciens (livres acquis avant 1800)

Catalogue manuscrit sur registre
par noms d'auteur et anonymes - 2 volumes
par matières (catalogue méthodique) - 1 volume

- Fonds modernes (livres acquis depuis 1800 même s'ils ont été imprimés auparavant) catalogue sur fiches.

- Imprimés avant 1954, fichier dictionnaire général par ordre alphabétique d'auteurs anonymes et de matières.

- Imprimés acquis depuis 1954, fiches blanches et roses dans un meuble fichiers.

- Ouvrages d'imagination : catalogue alphabétique des premiers mots des titres.

2) Manuscrits et documents d'archives - Plusieurs catalogues

- Archives municipales

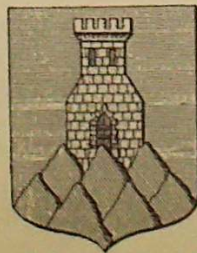
- Anciennes, avant la Révolution

- Modernes, Post Révolutionnaires

- Tables onomastiques de l'Etat-Civil 1572 - 1874 (Abbé AMEYE).

(D'après étude d'Henri DUBLED et renseignements fournis).

La famille de Fortia



*d'azur à la tour d'or maçonnée de
sable, posée sur une montagne de
sept copeaux de sinople.*



Nom : Mme FRAYSSE

Prénom : Mireille

Adresse : 5, Rue Saint-Hubert
84700 SORGUES

N° d'adhérent : 84 1498

- Les Bessones -

Cela se passe exactement le 19 Prairial an VI à Bollène (Vaucluse).

Le menuisier Joseph Grégoire GAGNAT se rend à la Maison Commune pour déclarer la naissance d'un enfant femelle née la veille à 11 H du matin, de lui déclarant et de Marie Anne BOURBONNET son épouse, auquel enfant il a donné les prénoms de Marie Rose. Jusqu'ici rien d'extraordinaire bien sûr. L'officier d'Etat Civil Pierre ARNAUD comme le veut la formule consacrée s'en assure et établit l'acte de naissance.

Mais le menuisier GAGNAT précise que le soir du même jour son épouse a donné le jour, à 8 H du soir, à un autre enfant femelle auquel on a donné les prénoms de Marie Anne Marguerite.

On n'était pas pressé en ce temps là pour mettre les enfants au monde.

Sans compter que si Marie Rose était née à 11 H le soir, sa soeur serait née le lendemain à 8 H du matin, elles n'auraient pas été du même jour.

C'est sans doute pour cela que le menuisier et son épouse ont attendu le lendemain pour faire la déclaration car un troisième bébé aurait pû arriver au petit matin suivant...

Ceci se passait 5 générations avant ma naissance. Cette anecdote ne m'ayant été révélée que par les recherches généalogiques, je n'ai jamais envisagé cette éventualité lors de la naissance de nos enfants.

J'y penserai sans doute lorsque je serai en espérance de devenir grand-mère.





Nom : Mr FUZET
 Prénom : Robert
 Adresse : Rue Roland Dorgelès
 La Butte Ronde
 34200 SETE
 N° d'adhérent : 84 0790

"De l'intérêt des contacts au sein du C.G.V."
à VISAN (84)

Sur l'acte de mariage de mes ancêtres n^{es} 48 et 49, j'avais relevé les renseignements concernant l'épouse :

" Jeanne LACROIX, âgée de 28 ans, fille de feu Paul LACROIX, Cultivateur domicilié dans la municipalité de Saint Martin de MANNES, département du Gard et de Marie BAISSAC."

Je n'avais jusque là aucun ancêtre du Gard, tous étant originaire du Vaucluse ou de la Drôme.

A ma demande de renseignements sur Saint Martin de MANNES aux archives du Gard, celles-ci me repondaient :

" Je ne connais aucune localité du Gard portant ou ayant porté le nom de Saint Martin de MANNES".

La consultation de la liste des communes de France n'en faisait pas apparaître, une portant ce nom. La mairie de MANE (04) me signalait qu'à défaut de paroisse, il existait un quartier "Saint Martin" mais aucune famille n'y avait porté le nom de BAISSAC.

La situation paraissait bloquée, lorsque à l'occasion d'une réunion de notre centre, j'en ai parlé avec Monsieur Georges AUBERT, de Montélimar, membre C.G.V. N° 825 qui, passionné par les recherches sortant du commun a bien voulu s'y intéresser.

C'est ainsi que quelques temps après il me signalait l'existence d'un ancien prieuré à "MANNAS", hameau de la commune de Saint Jean de MARUEJOLS (30), canton de BARJAC.

Sans attendre, je me rendais dans cette région et effectivement dans le hameau de MANNAS où ne se trouve plus qu'une et peut être deux familles, je découvrais les ruines de cet ancien prieuré, désormais utilisé comme dépendances de la ferme mais où subsiste une tour carré encore en assez bon état.

Les archives de St Jean de MARUEJOLS me permettaient de vérifier que mon ancêtre, Jeanne LACROIX avait bien des parents originaires de ce lieu et de remonter jusqu'à mes ancêtres 196-197-198-199-392 et 393.

Ce fut une grande satisfaction pour moi et je le dois à Monsieur AUBERT que je remercie à nouveau à l'occasion de cet article.

Les rencontres au sein du C.G.V. sont biens utiles...





Nom : Mr JEHAN

Prénom : Max

Adresse : 3, rue Paul Eluard
78210 ST CYR L'ECOLE

N° d'adhérent : 84 1046

La tradition familiale, dont on sait qu'elle contient toujours une part de vérité très distordue, voulait que mon quadrisaïeul Joseph JEHAN ait participé aux campagnes d'Italie des armées de la République et du Consulat et qu'il ait, par la suite, occupé un très important commandement à VENISE, dont il aurait même été Gouverneur, jusqu'à la fin de l'Empire.

Né à CARPENTRAS en 1770, marié une première fois à CADENET en 1790, une deuxième fois à GRADO (Italie) en 1813, Joseph JEHAN était décédé à VENISE en 1851.

L'Etat Civil français et les Registres Paroissiaux italiens n'apportaient pratiquement aucune information sur la carrière de ce militaire. Une recherche aux Archives du Service Historique de l'Armée à VINCENNES s'était révélée fort décevante, le dossier de cet officier étant constitué d'une pièce unique datée de l'An XI, traitant d'une affaire de solde, qui nous apprenait seulement que le Capitaine JEHAN avait été l'Aide de Camp du Général CASABIANCA dont le commandement s'était exercé en Italie. La lecture aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères, de la correspondance échangée entre l'Administration Centrale et le Consul de France à VENISE pendant la première moitié du XIX^e Siècle, entreprise dans l'espoir de recueillir des informations sur les activités venitiennes de cet officier, ne donna pas d'autres résultats si ce n'est qu'il apparaissait clairement que les fonctions du personnage en question n'avaient pas justifié qu'il fut mentionné dans cette correspondance.

Ayant appris qu'un des enfants issus du second mariage de Joseph JEHAN avait tenu un emploi dans un Consulat de France d'Italie après 1851, je décidai, en désespoir de cause, de consulter, dans le même dépôt, le dossier personnel de ce lointain cousin espérant pouvoir y glaner quelques informations d'intérêt mineur.

Ce dossier se révéla une mine d'informations d'une richesse inespérée. Pour soutenir sa candidature le jeune homme avait joint à sa lettre les copies conformes de tous les papiers militaires de son père, faisant valoir ainsi que ce dernier avait bien et fidèlement servi l'oncle de celui qui venait de prendre le pouvoir en France. J'apprenais, entre autres choses, que la carrière militaire de Joseph JEHAN avait commencée en Septembre 1792 comme lieutenant au 9^e Bataillon des Volontaires Nationaux des Bouches du Rhône (Bataillon du Luberon) pour se terminer en 1814 à VENISE où, chef de Bataillon, il avait commandé, sous les ordres du Vice Amiral DUPERRE, une partie des forces établies sur les îles et le cordon littoral qui avaient pour mission de défendre VENISE contre un éventuel débarquement britannique.

Tous les Etats de Services de cet officier y étaient indiqués et il m'était alors possible de retrouver et de suivre dans les registres matricules des unités mentionnées, en dépôt aux Archives de Vincennes, les différentes étapes qui avaient jalonné la carrière de mon ancêtre.

La morale de ce qui précède est bien connue des généalogistes qui ont dépassé le stade de l'initiation : il faut retourner toutes les pierres sans négliger aucune source d'informations même si elles paraissent a priori être de peu d'intérêt.

Pour terminer je préciserai que le Registre du 9^o Bataillon des Bouches du Rhône est conservé à VINCENNES dans la sous-série Ye 20. Ce Bataillon a été embrigadé le 24.11.1793 avec le 4^o Bataillon des Bouches du Rhône et le 1^o Bat. du 50^o Régiment (ex Régiment du HAINAUT) pour former la 99^o Demi-Brigade de Bataille qui devint la 51^o Demi-Brigade le 11 Prairial AN IV. Les historiques de ces unités sont également consultables dans ce même dépôt.



LE MULET SE VANTANT DE SA GENEALOGIE

(communiqué par Mr HEU)

Le mulet d'un prélat se piquoit de noblesse
 Et ne parloit incessamment
 Que de sa mère la jument
 Dont il contoit mainte prouesse.
 Elle avoit fait ceci, puis avoit été là.
 Son fils prétendoit, pour cela,
 Qu'on le dût mettre dans l'Histoire.
 Il eût cru s'abaisser, servant un médecin.
 Etant devenu vieux, on le mit au moulin ;
 Son père l'âne alors lui revint en mémoire.

LA FONTAINE.



Juif devenu Catholique (A.C. de MONIEUX)

Le 19.5.1709 a été baptisé Espérit Joseph âgé d'environ 19 ans, jadis Juif qu'il habitait à la ville de CARPANTRAS après avoir été intruict pendant deux mois dans la religion Catholique Apostolique et Romaine et obtenu la permission de Monseigneur l'Esvêque de CARPANTRAS comme il apert par la commission signée de sa propre main en date du 18 du mesme mois et fait toutes les sérémonies requises suivant le rituel Romain. Son parrain a été Monsieur Espérit de BERNARDY, consalier du Roy, trésorier général de France, la marraine Demoiselle Elizabet de BERNARDY.

Le tout fait en présence d'Estienne VINCENS et Jean LABOUREL.

Nom : Mr LAPLAUD

Prénom : Bernard

Adresse : 24, Rue Camp de Bataille
30400 VILLENEUVE

N° d'adhérent : 84 0625

A Avignon, le 19 Octobre 1723

(à Mr DE BERAUD le Cadet CAVAILLON)

Monsieur,

Hier au soir M. De Bouchard me fit l'honneur de m'informer comme Mrs les Recteurs de l'aumône de cette ville ont une nourrice dans cette maison pour l'enfant en question. Ainsi il faut, Monsieur, faire venir cet enfant s'il se peut, dans deux jours, parce-que cette nourrice ne peut guère rester plus longtemps et que ledit M. De Bouchard veut aller à Piolenc, où ses affaires le demandent. S'il est nécessaire, Monsieur, que vous alliez à Lauris à cette fin là, donnez vous la peine, je vous prie d'y aller, ou M. votre frère, que j'ai l'honneur de saluer affectueusement.

Il faut qu'avec l'enfant on apporte tous les petits habits et linges, Mrs les dits Recteurs le voulant ainsi. Vous payerez grassement les gages à la nourrice de Lauris. Vous mènerez avec vous de Cavaillon une nourrice qui recevra ledit enfant à Lauris, d'où elle s'en retournera avec vous à Cavaillon et j'enverrai d'ici la nourrice destinée par les dits Recteurs, prendre à Cavaillon ledit enfant.

Dans le même instant que je saurais votre arrivée à Cavaillon, ainsi il faut, Monsieur, qu'en réponse vous me marquiez le jour et l'heure de votre retour à Cavaillon. Si vous aimez mieux venir avec la nourrice de Cavaillon dans cette ville, il faudrè de même m'apprendre le jour et l'heure que vous arriverez dans cette ville, parce-que ledit M. De Bouchard aura la bonté de vous attendre à la porte St Michel et de vous conduire à l'Hostellerie qui est vis à vis de la petite porte des Célestins à l'enseigne des "Trois Poissons".

Vous promettrez, Monsieur, à la nourrice de Cavaillon, de la payer grassement afin de l'engager à faire le voyage de Lauris.

Il est absolument nécessaire qu'elle fasse, pour entretenir M. le Curé de Lauris et d'autres personnes de ce lieu là, dans la croyance de la légitimité de l'enfant. Vous ne ferez pas confidence du secret à cette nourrice, parce-qu'il n'est pas nécessaire qu'elle sache le sort de cet enfant.

Je vous demande pardon, Monsieur, de la trop grande liberté que je prends à votre égard, personne autre que vous ou M. votre frère ne pouvant faire telle commission ; je suis obligé de vous en prier. Mon pauvre frère, dont l'esprit ne sera en repos que lorsqu'il saura que ledit enfant est dans la maison de l'aumône, vous fait la même prière.

J'espère que vous voudrez bien exercer encore cette fois votre charité envers ce malheureux ou infortuné enfant, et me croire avec tout le respect et l'attachement possible, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MORNAS

Vous prendrez, Monsieur, une voiture commode que je payerai comme de justice avec tous les frais que vous aurez fait.



Nom : Mr MONTAGARD

Prénom : Jean-Pierre

Adresse : Quartier le Fort
84400 GARGAS

N° d'adhérent : 84 0600

Texte extrait du Registre Paroissial GG 10
de VILLARS et reproduit in extenso.

L'an mil sept cens quarante trois et le quatrième de Janvier sur les six heures du soir comparut per devant nous ancien curé d'Apt, à présent curé de ce duché de VILLARS et dans notre maison curiale, Michel ROUX de ce lieu, travailleur de terre, accompagné de Joseph Philibert CLEMENS aussi travailleur, son neveu, et de Magdeleine MOUIRENC sa belle soeur et mère dud Joseph Philibert CLEMENS de ce même lieu, nous requérant de vouloir le dimanche suivant publier un traité de mariage entre led CLEMENS son neveu et une fille qu'il ne nomma pas, nous alléguant l'état malheureux où se trouvait ladite MOUIRENC sa mère, si le sort de la milice lui tombais. Luy ayant répondu qu'attendu l'absence du père dud CLEMENS, il n'était pas en notre pouvoir ny de le marier, ny de permettre a aucun prêtre de le faire, s'il ne nous apparaissait auparavant en bonne et d'oe forme ou du consentement du père dud CLEMENS ou de sa mort à cause de l'expresse d'offense de sa majesté, et qu'ainsi il serait inutile de publier led traité ; ledit Michel ROUX nous aurait dit qu'il y a des loys qui permettent aux fils de famille de se marier lorsque leur pères se trouvent absents depuis trois ans seulement, et que celui ci étant absent depuis plus de six, sans qu'on ait pu en avoir de nouvelles, ny de sa mort, quelque recherche que son fils en ait faite, nous pouvions ne pas faire difficulté de passer outre, la charité même nous y engageant.

Nous dit curé ignorant jusques alors ces loys favorables aux mariages des enfants de famille après trois ans d'absence de leur pères, mais scachant combien il est de la prudence de ménager les esprits prévenus nous assurâmes led ROUX que si on nous apportait de lettres de l'évêché d'APT nous publierions led mariage, et que tout ce que nous pourrions faire serait de donner ensuite une attestation des publications qui n'irait jamais à notre préjudice, pour faciliter l'accomplissement de ce mariage partout excepté dans le terroir de VILLARS.

Si on trouvait un prêtre catholique qui voulut y assister, les lettres portant dispense de deux publications louées aud Evêché le six du courant et insinuées le même jour au greffe des insinuations ecclésiastiques nous ayant été données à l'église le même six du courant jour de Dimanche sur les onze heures du matin par le dit ROUX, nous aurions à l'issue de la grand messe les mêmes lettres à nous remises par Thomas ASTIER, publié pour la dernière fois en présence du peuple l'ayant averti de la dispense de deux publications, une promesse de mariage entre Joseph Philibert CLEMENS de ce lieu fils de Jean Antoine et de Magdeleine MOUIRENC d'une part et Marie Anne BRUNEL de ce même lieu fille de Laurent et de Marie LAMBERT de l'autre sans que personne se soit opposé aud mariage.

Desorte que nous dit curé consentons que partout ailleurs, excepté dans le terroir de VILLARS ou nous déclarons de nulle valeur cette attestation, led mariage soit célébré en face de notre Ste mère l'Eglise par devant tout prêtre catholique et romain qui sera requis par les parties, en y observant néanmoins tout ce qui est prescrits par les ordonnances tant de l'église que du Royaume et pour que personne ne présumat d'abuser de notre présente attestation que nous avons délibérée ce jourdhu

septième du courant après midy avec les dittes lettres de l'Evêque
 aud Joseph Philibert CLEMENS a sa réquisition et celle de ladite
 Magdeleine MOUIRENC sa mère et dud Michel ROUX son oncle, nous
 déclarons l'avoir auparavant insérée mot a mot dans nos registres,
 lecture du contenu faite a haute voix es présence de noble Jean
 Pierre d'HAUTEFORT d'APT, de Laurent HENRY de ce lieu soussigné
 avec nous dit curé à VILLARS ce Janvier mil sept cent quarante
 trois.

AUBERT Curé.

Les Noms de Famille

Un article paru dans " Information Notariale pour
 tous " de 1980 indique à propos de la " Vie et la Mort des Noms
 de Famille " que les noms les plus répandus en France sont par
 ordre :

- 1) MARTIN
- 2) BERNARD
- 3) DURAND
- 4) DUBOIS
- 5) PETIT
- 6) THOMAS
- 7) ROBERT
- 8) MOREAU
- 9) RICHARD
- 10) MICHEL
- 11) LEROY
- 12) ROUX



Une Bayonate

Thomas GUESPE de Viens décède le 4.12.1681 de
 " 4 coups de Bayonate " dans son ventre.

Le mot Baïonnette apparait en 1555 nous dit le
 Grand Larousse et il précise que cette arme fut d'abord fabriquée
 à Bayonne (d'où son nom) et fut utilisée dit-on pour la 1ère
 fois à la Bataille de la MARSAILLE par CATINAT en 1693.
 VAUBAN fit en 1703 prononcer l'adoption générale de la Baïonnette
 à douille (qui permettait à la fois de piquer, et de tirer).

Dernière minute

Le Directeur du Centre d'Accueil St François
 vient de nous faire connaître que le local que nous utilisons
 depuis 4 ans à titre précaire, doit à partir du mois de Juillet
 être repris pour une affectation d'ordre social.

Nous regretterons certainement ce lieu qui a vu
 naître, se développer notre Association, et où nous étions reçus
 en amis. Des contacts vont être établis pour rechercher un
 nouveau lieu d'accueil.

Adieu Rue Porte Evêque. Se renseigner pour les
 permanences des mois à venir.



Nom : Mr PHILIP
 Prénom : Robert
 Adresse : 27, Avenue Martelange
 84000 AVIGNON
 N° d'adhérent : 84 1261

Nous fait part de ce texte de Mark TWAIN :

"J'ai épousé une veuve ayant une grande fille. Mon père en tomba amoureux ; il l'épousa et devint ainsi mon gendre. Ma belle-fille devint du coup ma belle mère. Ma femme eut de notre mariage un fils qui devint le beau-frère de mon père et l'oncle de son propre père : moi (puisque'il est le frère de ma belle mère). La femme de mon père ayant eu un fils à son tour, cet enfant est à la fois mon frère et mon petit-fils (puisque fils de ma belle fille). Si bien que ma femme est également ma grand-mère. Donc je suis à la fois le mari et le petit-fils. Or comme le mari de la gran-mère, c'est le grand-père, je suis donc mon propre grand-père."



Les travaux d' ETIENNE ROBERT



QUATORZE SIECLES D'ANCETRES (8 tomes)

sont consultables au local du C.G.V.



Nom : Mr ROBERT

Prénom : Etienne

Adresse : 5, Allée des Saules
38240 MEYLAN

N° d'adhérent : 84 0553

POURQUOI JE SUIS DEVENU GENEALOGISTE

Tout au long de sa vie ma mère m'a répété "Nous descendons d'une famille noble, ruinée par la révolution, c'était les comtes d'Aubenas". Légende ? Affabulation ? Il aurait été tentant de faire des recherches rien que pour éclaircir ce point. Mais ce n'était pas suffisant pour motiver de longues recherches.

Mais un jour de début 1976, au cours d'une conversation avec un ami, je lançais, en forme de boutade "Moi qui suis Français depuis au moins 1000 ans"...

Il se trouve que ma mère devint très malade peu après et qu'à cette occasion je farfouillais dans les quelques papiers qu'elle conservait depuis son enfance. Je tombais alors sur deux documents qui allaient déclencher le processus qui me conduit, presque 10 ans après à écrire ces lignes. Ce fut ce livret de famille de mes parents et un acte de naissance de mon grand-père maternel mort en 1896. Par ce livret, j'appris que mon père était né à St- Rémy-de-Provence alors que je n'avais aucune idée sur lui car, ma mère ayant divorcé alors que j'avais 18 mois, elle ne me parlais jamais de lui. Par l'acte de naissance je découvrais que mon grand-père était né ; lui, dans le Gard, à Portes alors que ma mère m'avait toujours dit que son père était natif de Chamborigaud (situé il est vrai à quelques Kms de Portes).

C'était à Paques 1976. J'avais pris huit jours de congés pour me trouver au chevêt de ma mère et je décidais de rentrer à Meylan (Isère) par les Cévennes Gardoises. De Cavaillon à Portes il me fallut quelques heures et à la mairie de cette petite commune qui fut, je l'appris au cours de mes recherches une Seigneurie importante dont les Barons les "BUDOS" figurent au nombre de mes aïeux lointains. Là je tombais sur l'acte de mariage de mon arrière grand-père dans lequel il était mentionné qu'il venait du "MALZIEU" en Lozère. Le soir même j'étais dans ce chef lieu de canton où je retournerai à plusieurs reprises car les BOURCIER (nom de jeune fille de ma mère) avaient vécu plusieurs siècles dans cette région de la Margeride.

A partir de là, ma quête de documents commençait. Inutile de décrire ce que furent mes recherches, tous les généalogistes connaissent ce plaisir de la chasse aux vieux papiers. A force de correspondance, de recherches sur les lieux, de collaborations bénévoles ou payantes, je parvins à connaître un nombre respectable d'aïeux arrivant à accoucher de mes quatre grands parents.

Les ROBERT étaient originaires de Ménerbes et alentours en ce qui concerne leurs alliés, les Bourgues de Cadenet et environs, le Bourcier du Malzieu et les Mazade d'un petit bourg d'Ardèche, St-Andéol de Courlenc (devenu vers 1920, St-Andéol de Vals). En termes anciens, ils étaient du Comtat Venaissin, de Provence, du Gévaudan et des Cévennes Gardoises et du Vivarais.

Ainsi, comme je l'avais dit à mon copain, j'étais un pur produit du terroir de France. Cela s'avéra encore plus vrai lorsque parmi les ascendants des Mazade, je trouvais deux nobles authentiques.

En ligne directe, je descends de 4 familles paysannes certes et j'en suis fier, mais grâce à ces deux ancêtres à la 11^{ème} génération, je pouvais me rattacher à la plus ancienne noblesse des quatre régions citées ci-dessus, mais grâce aux armorials divers, je pouvais me flatter de descendre de Charlemagne et au delà de lui de Mérové.

En effet, Guillaume de Raymond Modène, seigneur du Beynet en Vivarais descendait directement d'un autre Guillaume Raymond, compagnon de Raymond de St-Gilles lors de la première croisade en 1098. La famille Raymond était dès les environs de l'an 1000 seigneurs de "CRILLON" près de CARPENTRAS. Les DE GOYS, dont la dernière ANNE épousa le Sgr du Bleynet, était une famille connue vers le XII^{ème} siècle en Vivarais. Les alliances antérieures de ces deux familles comprennent un grand nombre de familles importantes du quart Sud-Est de la France : Les Baux, les Agout, les Sade, les Sabran, les Bodos, Polignac, Chateauneuf-Randon Joyeuses, sans oublier les Comtes de Provence du Moyen-âge.

C'est pourquoi j'ai choisi comme devise de mon blason

" ENSE et ARATRO " : par l'épée et la charrue.

Pour moi qui suis un féru d'histoire, d'histoire de France, de telles trouvailles ne pouvaient que me réjouir. Et du même coup je donnais une base solide à la légende maternelle. En effet, le Guillaume de Raymond Modène seigneur du Bleynet vers 1640, était cousin germain d'un autre Raymond-Modène, Baron d'Aubenas, marquis de Maubec (en Dauphiné) et de Montlaur en Vivarais. Il est tout de même étonnant qu'une telle légende ait traversé deux siècles et demi sinon trois, sans trop se déformer. En fait, une descendance à la 7^{ème} génération de Guillaume de Raymond-Modène, Adélaïde De Layque a épousé un Victor Bonnet, à Aubenas où il était menuisier. Grandeur et décadence des familles.... Je suis donc de sang plébéien avec une ou plusieurs gouttes de sang bleu. Comme bon nombre de mes concitoyens d'ailleurs.

Malheureusement ma mère est morte en Juillet 1976 et n'a pu profiter de mes recherches.

Pourtant, amis généalogistes, le plaisir éprouvé depuis presque dix ans à trouver mes sources, est surpassé par celui, physique d'avoir pu mettre mes pas dans ceux de mes ancêtres, de fouler le même sol qu'eux, de pénétrer dans les églises dans lesquelles ils ont été baptisés, mariés, où ils ont reçu les honneurs funéraires, de connaître les cimetières où ils furent enterrés. De contempler les mêmes lieux et les mêmes paysages. J'ai enfin compris pourquoi j'étais attiré par le vieux cimetière de Ménerbes où j'allais au moins une fois chaque fois que je revenais à Cavaillon respirer l'air de mon enfance. J'ignorais alors que des générations de Robert et autres Ménerbiens mes ancêtres y étaient enterrés.

Je vais laisser à mes enfants un peu plus de deux milles pages en 9 volumes afin qu'ils connaissent leurs aïeux, mais je doute qu'ils prennent autant de plaisir à lire les dites pages, que j'ai pris à les préparer et à les écrire.

Pour terminer, je veux dire que certains de mes ancêtres ont exercé sur moi une fascination alors que d'autres m'ont laissé indifférent. Parmi les roturiers, il y a une Claude, une Claire, une Marianne, une Adélaïde. Parmi les nobles Guillaume de Raymond le croisé, le Gros Modène, cousin germain de mon Guillaume Sgr du Bleynet qui participa au complot qui a abouti à l'assassinat du Maréchal d'Ancre, l'affreux Concini. Mais aussi Laure de Noves, l'amie si chère à Pétrarque et aux vieux Comtadins.





Nom : Melle VAILLEN

Prénom : Elizabeth

Adresse : La Chabotte
Qu. St Pierre de Fraisse
84140 MONTFAVET

Extrait d'un JUGEMENT DE RECTIFICATION
(E.C. naissances AVIGNON)

L'an mil huit cent soixante cinq et le quinze Août, à dix heures du matin, nous Charles FAURE de Thierrens, Adjoint délégué du Maire pour l'Etat Civil d'Avignon (Vaucluse) avons conformément à la loi, procédé à la transcription du jugement de rectification, dont la teneur suit :

Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français à tous présents et à venir, salut : le Tribunal Civil de première instance de l'arrondissement d'Avignon, chef lieu du département de Vaucluse, a rendu au pied de la présente requête le jugement dont la teneur suit : A Messieurs Les Présidents et Juges composant le Tribunal Civil d'Avignon (Vaucluse).

Primo, Jean Joseph BONEAU, second du nom, cultivateur, agissant tant en son propre que comme tuteur de Jean Pierre BONEAU et Jacques Bernardin BONEAU, deux de ses enfants mineurs ; Século, Jacques François BONEAU, cultivateur ; Tertio, Guillaume Auguste BONEAU, cultivateur ; Quarto, Jean Baptiste BONEAU, cultivateur ; Quinto, Jean Pierre BONEAU, cultivateur, ces deux derniers, enfants jumeaux. Ces quatre derniers enfants majeurs dudit Jean Joseph BONEAU ; Sexto, Jean BONEAU, second du nom, cultivateur ; Septimo, Joseph BONEAU ; et Octavo, Guillaume BONEAU, cultivateur ; ces deux, fils de feu Jean Baptiste, second du nom, tous domiciliés à Avignon, ayant Maître TERRASSE pour leur avoué, ont l'honneur de vous exposer que le Sieur Jean BONEAU, premier du nom, leur père et grand père, est né à Avignon le vingt six Mars mil sept cent septante deux du mariage de Joseph BONEAU avec Marie Anne GONET, ainsi que l'établit son acte de naissance, en date du même jour, et dont expédition en due forme vous est représentée, que ce dernier se maria avec Jeanne BORTY, devant l'officier de l'Etat Civil de la ville d'Avignon, le vingt huit Pluviose an deux de la République, et que son nom patronymique y fut inscrit BONNEAU, au lieu de BONEAU, comme il est indiqué dans son acte de naissance, que de cette union sont issus trois enfants qui sont : les dits Jean Joseph BONEAU, né le huit Février mil huit cent six, Jean Baptiste BONEAU, né le vingt trois Mars mil huit cent neuf, et Jean BONEAU, né le vingt huit Juin mil huit cent quatorze, que, dans leurs actes respectifs de naissance, le dit Jean Joseph y a été inscrit en nom patronymique de BONNEL, au lieu de BONEAU, le dit Jean Baptiste, sous celui de BONNEAUD, au lieu de BONEAU, et celui dudit Jean, sous celui de BONNEAUD, au lieu de BONEAU, comme il est indiqué dans l'acte de naissance dudit Jean BONEAU leur père ; que, du mariage dudit Jean Joseph BONEAU, second du nom, sont nés les six enfants sus dénomés, savoir : Jacques François, le sept Février mil huit cent trente sept ; Guillaume Auguste le cinq Juin mil huit cent trente huit ; Jean Baptiste et Jean Pierre (Jumeaux) le premier Janvier mil huit cent quarante quatre, Jean Pierre le trois Juin mil huit cent quarante neuf ; et Jacques Bernardin le vingt et un Mai mil huit cent cinquante et un ; que le nom patronymique de chacun de ses six enfants a été également inscrit dans leur acte de naissance respectif BONNEL au lieu de BONEAU, comme il l'aurait du l'être, suivant l'acte de naissance dudit Jean BONEAU, premier du nom, leur grand père, que, du mariage dudit Jean Baptiste BONEAU, aussi second du nom, avec Jeanne Marie COULET reçu dans l'Etat Civil de cette ville, le vingt neuf Avril mil huit cent trente cinq, et dans lequel acte le dit Jean Baptiste a été inscrit sous le nom de BONNEAUD, au lieu de BONEAU, sont encore issus deux enfants aussi sus dénomés :

savoir Joseph, né le dix huit Mars mil huit cent trente huit, et Guillaume, né le vingt neuf Mai mil huit cent quarante trois, inscrits dans leur acte de naissance respectif avec la même irrégularité, c'est à dire, sous le nom de BONNEUAD au lieu de BONEAU, comme le porte le dit acte de naissance de Jean BONEAU, premier du nom, leur grand père, que la même erreur existe dans l'acte de décès dudit Jean Baptiste BONEAU, père de ces derniers, en date du huit Novembre mil huit cent cinquante neuf, où le dit Jean Baptiste BONEAU y a été inscrit BONNEAUD, au lieu de BONEAU, que le dit Jean BONEAU encore second du nom, né en cette ville le vingt huit Juin mil huit cent quatorze, a également été inscrit dans son acte de naissance sous le nom patronymique de BONNEAUD, au lieu de BONEAU, ainsi qu'il est indiqué dans l'acte de naissance dudit Jean BONEAU, son père, premier du nom.

Et, comme de pareilles erreurs sont un obstacle aux intérêts des exposants, pour exercer leurs droits qui peuvent leur obvenir, dans des affaires de famille, et qu'à ce point, il leur importe d'obtenir la rectification des noms inscrits dans leurs actes de naissance, de mariages et de décès ci-dessus rappelés, et dont copie de chacun des dits actes vous est représentée ils supplient qu'il vous plaise, Messieurs, déclarer que le nom patronymique de chacun des exposants est BONEAU, au lieu de BONNEL, BONNEAU, BONNEAUD. Ce faisant, ordonner que l'acte de naissance de chacun d'eux, ainsi que chacun des actes de célébration de mariages dudit Jean BONEAU, premier du nom, et dudit Jean Baptiste BONEAU, second du nom, de même que l'acte de décès de ce dernier, le tout sus énoncé, seront rectifiés en ce sens : que le nom de BONNEAU, premier du nom, inscrit dans son acte de mariage de l'Etat Civil en date du vingt huit Pluiviose An deux de la République, sera remplacé par celui de BONEAU. Que le nom de BONNEL, second du nom, et celui de chacun de ses six enfants inscrit dans leur acte de naissance respectif, en date des huit Février Mil huit cent six, neuf Février mil huit cent trente sept, six Juin mil huit cent trente huit, quatre Janvier mil huit cent quarante quatre, quatre Janvier mil huit cent quarante quatre, cinq Juin mil huit cent quarante neuf, vingt deux Mai mil huit cent cinquante et un, sera remplacé par celui de BONEAU. Que le nom de Jean Baptiste BONNEAUD, inscrit dans son acte de naissance, en date du vingt cinq Mars mil huit cent neuf, l'acte de célébration de son mariage, avec Jeanne Marie COULET, en date du vingt neuf Avril mil huit cent trente cinq, et l'acte de son décès en date du neuf Novembre mil huit cent cinquante neuf, ainsi que dans celui de chacun de ses deux enfants, inscrit dans leur acte de naissance respectif, en date du dix neuf Mars mil huit cent trente huit et premier Juin mil huit cent quarante trois, sera remplacé dans chacun desdits actes par BONEAU. Enfin, que le nom de Jean BONNEAUD, inscrit dans son acte de naissance, aux minutes de l'Etat Civil de cette ville, en date du vingt neuf Juin mil huit cent quatorze, sera remplacé par celui de BONEAU ainsi qu'il est indiqué dans l'acte de naissance dudit Jean BONEAU, premier du nom, son père. A cet effet, ordonner que le jugement de rectification à intervenir sera inscrit par l'officier de l'Etat Civil et par le Greffier du Tribunal Civil de l'arrondissement d'Avignon, sur les registres de naissance, de mariages et de décès sus mentionnés de chacun des exposants ou les concernant, ou à défaut sur les registres courants sur l'exhibition ou la signification qui leur sera faite dudit jugement, ordonner que mention en sera faite à la requête des exposants en marge de chacun des dits actes, tant que le dit officier de l'Etat Civil que par le dit Greffier.

A l'effet de quoi, l'officier de l'Etat Civil et le Greffier seront tenus, sous les peines de droit, les dépens des présentes enrolés, comme il appartiendra et sera justice.

Avignon, le vingt six Juin mil huit cent soixante cinq.

Signé C. TERRASSE.

Nom : Mme VAILLEN

Prénom : Juliette

Adresse : La Chabotte
Quartier St Pierre de Fraisse
84140 MONTFAVET

N° d'adhérent : 84 1907

Extrait de l'Etat Civil d'AVIGNON

L'an mil huit cent quatorze et le vingt neuf Juin à cinq heures du soir par devant nous Charles Pierre Paul BLANCHETTE adjoint du Maire et d'icelui chargé par délégation des fonctions de l'Etat Civil d'AVIGNON, département de Vaucluse, ont comparu en notre bureau le Sieur Augustin CHABOT, portier de l'Hospice des Orphelins et Indigens en cette ville et Claire JEAN surveillante desdits enfants.

Le dit CHABOT nous a déposé qu'hier au soir peu avant onze heures, ayant entendu sonner à la porte dudit Hospice il s'y est aussitôt porté pour répondre que parvenu dans son appartement au rez de chaussée, il a trouvé dans le tiroir qui communique à la rue un jeune enfant lequel il a pris et de suite porté à la dite JEAN pour en avoir soin.

La dite JEAN nous ayant représenté ledit enfant nous l'avons reconnu du sexe masculin, de l'âge apparent de deux ans auquel nous avons donné les noms François PIGNOT dont les effets sont ci après mentionnés.

Une petite robe de Rouen rayé bleu et blanc, une petite jupe et un corset de vieux drap couleur café brûlé, une autre jupe de toile, un corset de pertrale blanche, une paire de mauvais bas de coton, un gros bleu et l'autre bleu et blanc mélangé, une vieille paire de souilles fermant avec des crochets, un chiffon de mouchoir cadrillé bleu rouge attaché à la robe, deux bonnets le premier d'indienne rayée blanc et violet et l'autre de bazin blanc rayé, un billet attaché avec une épingle vers l'estomac par dessous la robe, lequel contient ce qui suit de la même manière :

" Mémoire d'un enfant exposé le vingt huit Juin mil huit cent quatorze dans la nuit, nommé François âgé de deux ans à l'Ospice à vignon l'on prie bien l'ospice de le faire traiter d'une rache rentrée dans le corps dont il est atteint, lon satisfera les personnes qui en auront eu soin, lorsqu'on le reprendra."

Dans le tiroir et à côté de l'enfant on a également trouvé un paquet contenant les effets suivants :

Une robe de Rouen bleu cadrillée d'une petite raye blanche, un corset dont le bas est de même Rouen et la partie de dessus avec les manches d'autre Rouen rayé bleu et blanc, ce corset est doublé de vieille indienne fond bleu fleuri de jaune terni, un autre corset de reps à petite raye gris clair ayant les manches de calmouck mélangé de couleur brune, une très méchante jupe de bazin blanc rayé, une paire de bas de filozelle à coté gris clair, une paire de souillets noizette, deux autres mouchoirs semblables au prénommé, un très mauvais mouchoir de follard fond rouge avec des mouches jaunes, une mauvaise bande de coton blanc, un méchant linge marqué en coton rouge des lettres V.R.

Tout étant inventorié, nous avons remis les dits effets et l'enfant à la dite JEAN qui s'en est chargée pour le déposer à l'Administration dudit hospice laquelle nous établissons séquestre d'iceux à la charge de la représenter lorsqu'elle en sera légalement requise et du tout nous avons dressé cet acte, présent les Sieurs Jean Joseph CATHELANY âgé de 63 ans et Pierre Luxembourg LION âgé de 56 ans, employé audit hospice, signé avec le déclarant et nous après lecture non la dite JEAN illétrée les jour et an susdit.



Nom : Mr VILLELONGUE

Prénom : Régis

Adresse : 13, Rue de la République
69001 LYONS

N° d'adhérent : 84 1176

ONDOIEMENT

L'ondoïement est autorisé, et nous le voyons souvent dans nos recherches, toutes les fois qu'un enfant est en danger de mort. En cas d'urgence, n'importe qui peut ondoier. Le plus tôt possible cet acte doit être complété par les cérémonies accessoires et la mention apparaît sur le registre des baptêmes.

En dehors du péril de mort, l'ondoïement ne peut être donné sans la permission de l'évêque diocésain. C'est cette circonstance avec preuves à l'appui dont le témoignage suit :

Monsieur,

Mr MANUEL vient de demander à Mgr l'Evêque la permission de faire ondoier l'enfant dont Mme son épouse doit s'accoucher pour attendre Mr et Mme De Bertrand d'Avignon qui ont promis d'en être les parrains. Mgr lui a accordé volontiers cette permission, et me charge de vous écrire la dessus et de vouloir bien vous prêter à ses vœux. Je suis charmé de cette occasion pour vous renouveler les sentiments d'amitié avec lesquels je suis Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Cavillon, le 18 Mars 1780

Jourdan Chanoine

L'an 1780 et le 11.04, nous secondaire de la paroisse de Gordes, diocèse de CAVAILLON, avons ondoyé par infusion de l'eau en la manière ordinaire suivant la permission de Mgr l'Evêque du 18.03 dernier que j'ai retenu par devers moi, une fille née le 8 de ce mois de légitime mariage de Mr Jean François MANUEL et de dame Henriette Félicité Alexandrine Marie CALVET demeurant dans cette paroisse diocèse de CAVAILLON différant les autres cérémonies de baptême, qui n'a point reçu le nom le tout en présence du père de Sr François Anselme et de Sr Joseph CHAPELIN qui ont signé avec nous.

L'an 1782 et le 23.09 ont été supplées les cérémonies du baptême par moi curé soussigné à une fille à qui on a imposé les noms de Françoise Marthe Louise Zénobie fille de Sr Jean François MANUEL et de dame Henriette Félicité Alexandrine Marie CALVET, mariés, demeurant en cette paroisse, née le 8.4.1780 qui fut ondoyée par permission de Mgr l'Evêque du 18.3.1780 par moi secondaire pour lors du dit lieu le 11.4 de la même année. Le parrain pour les cérémonies a été Noble Trophime François Régis BERTRAND, avocat de la ville d'Avignon, la marraine Noble Dame Marthe Louise de VILLENEUVE, épouse de Mr BERTRAND représentée par Dlle Joséphine Antoinette Irénée Marie MANUEL fondée de procuration verbale faite par ladite dame de VILLENEUVE à l'effet des présentes. Le parrain avec le père et la mère ont signé le présent acte ladite représentante étant illétrée.

MANUEL

BERTRAND

CALVET

MANUEL

FOREST Curé



INVENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE (Suite)MAI 1986

- N° 58 : Dictionnaire Etymologique des Noms de Lieu en France
A. DAUZAT - CH. ROSTAING
N° 59 : Généalogical Research Directory 1985
KEILH - A. JOHNSON - MALCOLM - R. SAINTY
N° 60 : Nos Familles et leurs Alliances F. LANTELME
(GUIOL 1643-1980 GONDOIS 1568-1980)
N° 61 : Histoire de SORGUES L. DESVERGNES
N° 62 : Histoire de VILLARS A. ROUX

XIV Siècles d'Ancêtres E. ROBERT

- N° 63 : T 1
N° 64 : T 2
N° 65 : T 3
N° 66 : T 4
N° 67 : T 5
N° 68 : T 6
N° 79 : T 7
N° 80 : T 8
- N° 69 : Cahiers du Centre de Généalogie Protestante
(1ère Série) Index des Noms cités
N° 70 : PERNES LES FONTAINES D. CARTOUX P. FAYOT P. GABERT
N° 71 : Le Guide Marabout de la Généalogie M. CLEMENT
N° 72 : Des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem de Chypre et de Rhodes
Hier aux Chevaliers de Malte Aujourd'hui
N° 73 : Dictionnaire National des Communes de France
N° 74 : Branchez-vous de Joël et Stella DE RESNAY
N° 75 : Les Débuts de la Révolution aux BAUX DE PROVENCE (1788-1792)
de J. CANEE
N° 76 : La Principauté d'ORANGE au Moyen-Age de Françoise GASPARRI
N° 77 : Guide des Archives de Vaucluse
N° 78 : Histoire de la mort dans la région d'AVIGNON
Dr Lucien SOKOLOWSKI
N° 81 : BEDARRIDES Notes Historiques N. MARMOTTAN
N° 82 : Armorial de Vaucluse

Claude NOAILLES



LES IMPRIMES

